



actes

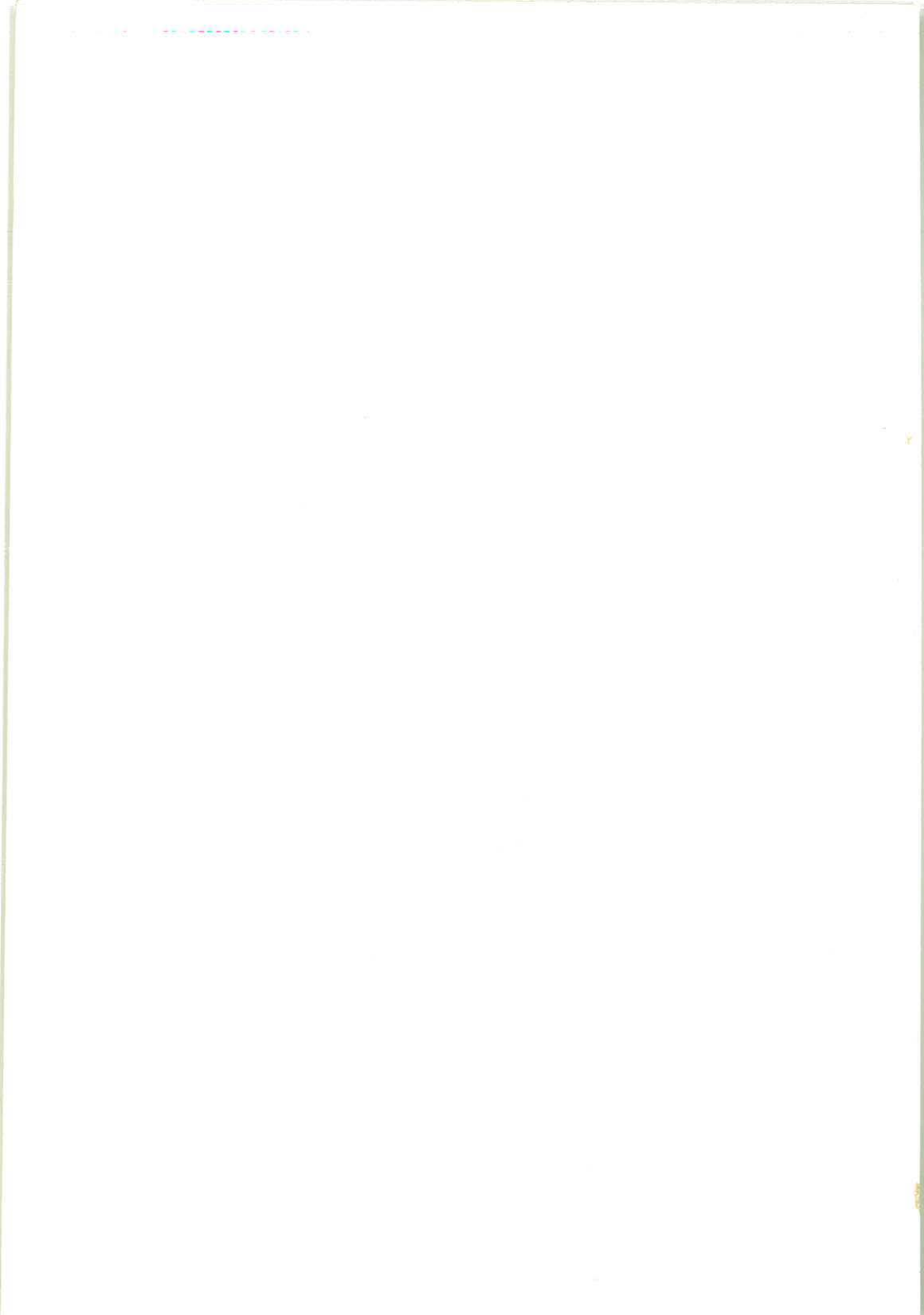
du conseil général

année LXVIII octobre-décembre 1987

N. 323

organe officiel
d'animation
et de communication
pour la
congrégation salésienne

Direction Generale
Oeuvres de Don Bosco
Rome



actes

**du Conseil général
de la Société salésienne
de Saint Jean Bosco**

ORGANE OFFICIEL D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE

N. 323

**année LXVIII
octobre-décembre
1987**

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR	1.1 Père Egidio VIGANÒ Lettre de Pékin Vers l'année '88	3
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES	2.1 Père Paolo NATALI La formation du salésien coadjuteur	26
	2.2 Père Luc VAN LOOY L'animation missionnaire	37
3. DISPOSITIONS ET NORMES	3.1 Précisions sur les rapports financiers entre la maison et la paroisse salé- siennes	53
	3.2 Attribution des honoraires pour les messes binées	60
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL	4.1 Chronique du Recteur majeur	61
	4.2 Chronique du Conseil général	62
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES	5.1 Prière à Don Bosco	65
	5.2 Dimanche des missions salésiennes Message du Recteur majeur	66
	5.3 Nouveaux provinciaux	67
	5.4 Solidarité fraternelle (50 ^e rapport)	71
	5.5 Confrères défunts	72

Editions S.D.B. hors commerce
Direction générale des Oeuvres de Don Bosco
Boîte postale 9092
Via della Pisana, 1111
I - 00163 Rome-Aurelio

Esse Gi Esse - Rome

LETTRE DE PÉKIN

Vers l'année du centenaire '88

Introduction. – La fête de l'Assomption à Pékin. – Les songes missionnaires de Don Bosco. – Les deux premiers martyrs salésiens. – Brefs contacts avec la réalité culturelle chinoise. – L'actuelle présence ecclésiale. – En communion d'espérance avec l'Église universelle. – Les perspectives d'avenir de notre province de Hong Kong. – L'importance de la «passion» dans l'action apostolique. – Conclusion.

Rome, Mémoire de Saint Barthélemy, 24 août 1987

Chers Confrères,

Je reviens de la Chine continentale: Pékin, Canton, Shiu Chow, avec en plus une brève apparition à Macao et à Hong Kong. J'adresse mon plus vif merci à qui a su préparer «con intelletto d'amore» tous les détails de ce voyage.

L'Asie m'a toujours fait longuement réfléchir au sens du mystère de l'Église et à la portée de ses Charismes. J'en ai fait une expérience nouvelle, et «au superlatif», en cette Chine de plus d'un milliard d'habitants!

Deux mille ans après la Pentecôte, la grande majorité de ce peuple ignore encore la grâce et la nouveauté rédemptrice du Ressuscité. Récemment, la Chine est passée par une révolution culturelle et elle s'est trouvée comme sur une nouvelle plateforme de lancement; ce qui ne l'empêche pas de constater qu'elle manque encore de l'indispensable

combustible qui serait en mesure de la lancer puissamment vers son avenir.

En elle sourd aujourd'hui comme une intuition de l'arrivée de temps meilleurs; une intuition née de l'indestructible espérance du coeur humain.

L'histoire des missions de Chine est longue. Après un premier contact avec des moines nestoriens au VII^e siècle, puis après diverses approches entre le XIII^e et le XVI^e siècles, vinrent les Jésuites, les Franciscains, les Dominicains, les Pères des Missions étrangères de Paris, les Augustins, les Pères du Verbe divin, les Scheutistes, les Trappistes, les Maristes, et diverses Congrégations autochtones, et enfin, au cours du XX^e siècle, de nombreux Instituts parmi lesquels aussi notre Famille salésienne. C'est une histoire longue et tourmentée, jumelée assez souvent «de facto» à de regrettables interventions colonialistes émanant des puissances européennes.

Que de sacrifices et de martyrs!

Par ailleurs, les religions ancestrales non chrétiennes, enracinées dans les cultures locales, sont truffées d'éléments aliénants – mythologiques ou superstitieux – qui font dévier le sens religieux authentique et l'éloignent du réalisme objectif, centré sur l'homme, de «l'histoire du salut».

La révolution culturelle s'est efforcée d'arracher tout ce qui était religieux (opium du peuple) ou étranger (colonialisme), et a dégagé un immense champ – fertile à coup sûr – à défricher, labourer, ensemençer.

Une première période de présence salésienne en Chine continentale – de 1906 au début des années cinquante – implanta parmi les petits et les pauvres le Charisme de Don Bosco. Il répondait aux espoirs et aux besoins de la jeunesse chinoise et il fit naître

de précieuses vocations, capables de témoigner d'une persévérance et d'une foi héroïques. Leur conduite admirable prouve une fidélité à toute épreuve et constitue le germe d'une féconde reprise.

Il semble qu'à l'horizon du peuple chinois se profile une nouvelle ère de progrès. On sent que le cœur de la nation bat à un rythme inconnu jusqu'ici.

Qui sait si l'heure solennelle du Ressuscité ne va pas sonner?

Les grains de blé ont déjà été semés nombreux dans le sol de Chine;¹ en outre l'Église, corrigeant les erreurs des siècles passés, a repensé en profondeur la nature et les méthodes de la mission.

Vatican II a renouvelé la missiologie et les modes d'action des Charismes dans l'Église. Les missionnaires d'aujourd'hui et de demain (et parmi eux les salésiens), pourront mieux répondre aux appels des cœurs chinois où vibrent de pressantes et fécondes espérances.

Notre saint Fondateur Don Bosco a vu en songe le développement de la présence salésienne en Chine, même s'il ajoutait: «...le temps appartient à Dieu».² Toutefois cent ans se sont déjà écoulés depuis le songe.

En tant que Recteur majeur, j'ai fait de ce voyage un pèlerinage: quatre jours à Pékin et quatre autres à Canton et Shiu Chow, puis deux jours à Macao et Hong Kong. Voici les objectifs que je poursuivais:

- célébrer la fête de l'Assomption dans la cathédrale de Pékin;
- relire deux songes missionnaires de Don Bosco à la lumière de l'héroïque fidélité de nos confrères chinois;
- remercier et vénérer nos deux premiers martyrs;

¹ Jn 12,24; et 1 Cor 15,37

² MB 18, 71-74

- connaître l'une ou l'autre expression typique de la culture chinoise d'hier; découvrir les colossales entreprises de l'ordre nouveau;
- entrer en contact avec des représentants des Églises locales;
- espérer, avec l'Église universelle, que la foi grandisse au sein du peuple chinois;
- constater, de plus près, les mérites et partager les espoirs de la province salésienne de Hong Kong;
- méditer sur la puissance de la passion et de la croix.

Ce fut un voyage riche de significations qui s'est déroulé dans une liberté tranquille et m'a révélé des perspectives inespérées.

Je crois utile de vous offrir, sur chacun de ces points, quelques réflexions qui vous aideront à vivre l'année mariale avec plus de réalisme et raviveront vos résolutions de fidélité, en cette année centenaire '88.

La fête de l'Assomption à Pékin

Je suis allé directement, en avion, de Rome à Pékin. Je désirais, en cette année mariale, célébrer à Pékin la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie. Cet événement marque en effet le début de la maternelle assistance de Marie Auxiliatrice au long des siècles.

Je m'étais préparé dans la prière, à Fatima, durant tous les jours que dura la visite d'ensemble de la région ibérique.

Dans la cathédrale de Pékin, dédiée à l'Imma-

culée, je voulais représenter la Famille salésienne du monde entier et confier à Notre-Dame Auxiliatrice toute la jeunesse de Chine, par un acte spécial de consécration.

Je me suis donc rendu à la cathédrale (dite église du sud), en compagnie du Conseiller régional, le P. Thomas Panakezham et de mon frère don Angelo, et, agenouillé au second banc à gauche, en présence de ces deux témoins qualifiés, j'ai prononcé la formule de l'Acte de Confiance (voir en annexe). Nous avons ensuite assisté, tous les trois en simples fidèles, à la messe célébrée en latin.

Au cours de notre visite de la cathédrale, nous avons remarqué, sur une colonne, le calendrier 1987 de l'«Association patriotique» qui gère les Eglises ouvertes au public. Au beau milieu du calendrier, une image de Marie Auxiliatrice, précisément celle du Valdocco, semblait nous faire signe.

Nous savions que, déjà le 19 janvier 1949, Marie Auxiliatrice avait été proclamée Patronne spéciale de Pékin. Puis on nous confirma ceci, qui est plus important: lors du premier Synode des Evêques de Chine – du 14 mai au 12 juin 1924 – tout le peuple chinois fut confié à Marie invoquée sous le titre d'«Auxilium christianorum, Mater gratiae, Coelestis Sinarum Regina».

Enfin à Shanghai, sur la fameuse colline de Zo-sé, s'élève une belle basilique dédiée à Marie «Auxilium christianorum». La statue, qui représente l'Auxiliatrice de Turin, trône au-dessus du maître-autel. Au siècle précédent déjà,³ une chapelle hexagonale avait été construite, en son honneur, sur cette colline: «Notre-Dame de Zo-sé»; les fidèles y accouraient pour implorer son aide ou l'en remercier.

³ 1868

Don Bosco lui-même fait mention de cette chapelle dans son opuscule: «Neuf jours consacrés à l'auguste Mère du Sauveur, invoquée sous le titre de Marie Auxiliatrice».⁴ Avant de montrer l'aide puissante de la Vierge, il écrit: «Désormais le nom glorieux de Marie Auxiliatrice résonne jusque dans les plus lointaines contrées, comme en Chine par exemple. On dirait que Dieu veut attirer à lui le monde entier, grâce aux prodiges opérés en faveur des infidèles par l'intercession de sa divine Mère». Don Bosco raconte alors deux faits survenus sur la colline de Zo-sé.⁵

J'ai voulu que mon pèlerinage à Pékin revête un aspect marial fortement marqué et significatif. Le succès de notre action missionnaire sera toujours lié à une dévotion sincère et confiante envers la Mère de Dieu et de l'Église.

Les songes missionnaire de Don Bosco

Avant de quitter Rome, j'avais attentivement relu les cinq grands songes missionnaires de Don Bosco: sur la Patagonie,⁶ l'Amérique du Sud,⁷ nos nombreuses présences en divers pays de mission,⁸ sur l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Océanie,⁹ et sur la trajectoire intercontinentale reliant Valparaíso à Pékin.¹⁰

Dans le quatrième et le cinquième songes Don Bosco parle explicitement de la Chine. Il y voit ses fils en grand nombre. Ils évangélisent avec succès. Don Bosco était convaincu que la Vierge voulait des salésiens pour la jeunesse de ce peuple, et il ajoutait après avoir raconté le quatrième songe: «Si j'avais vingt missionnaires à envoyer en Chine, il est certain qu'ils seraient accueillis triomphalement, nonobstant la persécution».¹¹

⁴ 1870

⁵ GIOVANNI BOSCO:
Opere edite, LAS Rome
1977, vol. XXII, p. 253;
333 et 334

⁶ 1872; MB 10, 54-55

⁷ 1883; MB 16, 385-398

⁸ Janvier 1885; MB 17,
299-305

⁹ Juillet 1885; MB 17, 643-
647

¹⁰ 1886; MB 18, 72-74

¹¹ MB 17, 647

Un jour, comme il commentait, en compagnie de don Lemoyne, le songe où il parcourait les espaces séparant le Chili de Pékin, il se prit à dire avec une tranquille assurance: «Les salésiens, une fois en Chine, se trouveront sur les deux rives d'un fleuve qui roule ses eaux non loin de Pékin!... Les uns sur la rive gauche, du côté du grand Empire, les autres sur la rive droite, du côté de la Tartarie. Ô quand ils iront à la rencontre les uns des autres pour se donner la main!...Quelle gloire pour notre Congrégation!...Mais le temps appartient à Dieu!». ¹²

¹² MB 18, 74

Je me suis fait conduire jusqu'à ce fleuve, et je suis allé sur le pont qui le franchit (Marco Polo en parle dans «Milione»). Par après, comme je faisais remarquer aux confrères de la Province de Hong Kong que j'étais le Recteur majeur parti de Valparaiso et de Santiago et arrivé à Pékin, je vis l'émotion et l'espérance éclairer leurs visages.

Pour l'instant, il ne reste, en Chine continentale, que quelques confrères. Ils rendent un témoignage héroïque de fidélité et d'attachement au Charisme de Don Bosco. Ils affirment leur indéfectible conviction d'avoir expérimenté, dans la profession salésienne, l'attrait exercé par l'Évangile du Seigneur sur la jeunesse de leur immense peuple et son efficacité. Aujourd'hui, à l'horizon, pointent de nouvelles possibilités, riches de promesses.

Parce que j'ai pu, en quelque sorte, vérifier, au cours de mes voyages dans les différents continents, la vérité prophétique des songes missionnaires de notre Père, j'ai éprouvé le sentiment (et les confrères chinois l'éprouvent avec moi) que cette vérité prophétique s'étend aussi à l'avenir et donne son poids à la fameuse déclaration de Don Bosco: «Si je pouvais embaumer et garder vivants une cinquantaine de salésiens, du genre de ceux qui vivent

aujourd'hui parmi nous, on verrait d'ici à cinq cents ans quelle stupéfiante destinée la Providence nous réserve, si nous restons fidèles... Il y aura bien l'une ou l'autre tête brûlée qui voudrait nous anéantir, mais ces projets resteront isolés et sans appui extérieur. L'important c'est que les salésiens ne se laissent pas gagner par l'amour des aises et n'abandonnent pas le travail». ¹³

¹³ MB 17, 645

A Pékin, j'ai prié pour que grandisse et que s'intensifie, chez tous les confrères dans la Congrégation, (et ce serait l'apport spirituel pour '88), l'identité du Charisme de notre Fondateur: la «mystique», c'est-à-dire, la dimension contemplative du «da mihi animas», et l'ascèse quotidienne, c'est-à-dire, «le travail et la tempérance».

Les deux premiers martyrs salésiens

Je quittai la Chine continentale, et, à mon arrivée à Hong Kong, je trouvai une lettre datée du 21 août 87. Un confrère, travaillant dans cette province depuis de longues années, m'écrivait: «Bien-aimé Père! Soyez le bienvenu en cette terre des songes de Don Bosco. Elle a déjà été arrosée du sang de onze confrères. De grands et consolants triomphes y attendent les fils de Don Bosco...mais beaucoup de sacrifices seront encore nécessaires, comme disait toujours le bienheureux Mgr Versiglia».

Un des buts de mon voyage, en Chine continentale, était de me rendre sur les lieux du martyre et des travaux apostoliques de Mgr Versiglia et de don Caravario. Mon frère Angelo, provincial de la province centrale à Turin, voulait faire de même, lui qui, sept ans auparavant, avait été miraculeuse-

ment guéri d'un cancer incurable, par l'intercession de nos deux martyrs, que les confrères de la province de Lombardie-Émilie (dont il était provincial à l'époque) avaient priés avec grande confiance.

Nous nous sommes donc rendus sur les lieux de leur apostolat et de leur témoignage suprême. Après nos actions de grâce pour le passé, nous avons prié pour que la semence des martyrs soit le gage d'un avenir fécond. Puis nous avons concélébré, presque seuls, dans la petite église Sainte-Thérèse de Shiu Chow. Ce fut une humble cérémonie, émouvante et significative: nous chantions en plain-chant et en latin, tandis que quelques Soeurs «Annonciatrices du Seigneur» (fondées par Mgr Versiglia), discrètement nous accompagnaient... de l'extérieur, l'entrée de l'église leur ayant été interdite.

Tel passage de l'homélie de Jean-Paul II, place Saint-Pierre, le jour de la béatification, nous revenait à la mémoire.¹⁴ «Partout et en tout temps, le martyr est offrande d'amour pour les frères, et en particulier en faveur du peuple pour qui les martyrs se sacrifient. Le sang des deux Bienheureux est aux fondations de l'Église de Chine comme le sang de Pierre fut aux fondations de l'Église de Rome. Le témoignage de leur amour et de leur apostolat doit être interprété comme un signe de la profonde harmonie entre l'Évangile et les hautes valeurs de la culture et de la spiritualité chinoises. Nous ne pouvons séparer dans ce témoignage le sacrifice offert à Dieu et le don que les martyrs ont fait d'eux-mêmes au peuple et à l'Église de Chine».¹⁵

J'ai pu constater dans la brève histoire de cette province, plus qu'en l'histoire d'aucune autre, l'abondance du martyr et de la passion, expressions

¹⁴ 15 mai, dimanche de l'Ascension, 1983

¹⁵ Osservatore Romano, 16-17 mai 1983, p. 1-2

irréfutables de l'amour des salésiens pour la jeunesse et le peuple de Chine.

Ainsi donc, me disais-je à Shiu Chow, les fils de Don Bosco ont aimé intensément et aimeront toujours les jeunes de Chine, les gens simples des campagnes et des villes de ce peuple si grand et si nombreux. Dans l'auréole de nos deux martyrs les salésiens ne seront jamais des étrangers en Chine. Disciples du Christ, ils ont choisi comme patrie de leur vocation, l'histoire, la culture, les projets, les espérances et les travaux de cette chère Nation qui aspire à la vérité et à la paix.

J'ai pu m'informer de la situation des salésiens, coadjuteurs et prêtres, qui ont su, non seulement accepter, mais vivre dans l'espérance, une «passion» longue déjà de trente années. J'ai pu parler avec plusieurs d'entre eux. Ils ont été disponibles à la volonté du Père comme à une grâce. Plusieurs confrères ont donné leur vie; d'autres continuent à rendre témoignage d'une façon humblement sublime.

J'ai lu avec stupéfaction dans une lettre de l'un d'eux, datée du 8 de ce mois d'août: «Je me trouve ici (très loin et seul), depuis 33 ans déjà. Tout est demeuré comme auparavant. Chaque jour, invariablement, je m'adresse à la Vierge, à Jésus au Saint-Sacrement (communion spirituelle) et je prie pour le Pape (pour le soutenir fidèlement) avec la pensée constante que les Supérieurs et mes frères de la grande Famille de saint Jean Bosco ne peuvent m'oublier dans mes tribulations; c'est pourquoi je ne me sens pas du tout triste ou seul, au contraire, je m'estime heureux, parce que je suis sûr qu'ils n'oublient jamais le pauvre que je suis; alors je me sens réconforté... Bien sûr, j'aurais beaucoup à

vous dire, mais je résume tout mon message en un seul sentiment d'affection et de reconnaissance envers tous et pour tout.

Tu m'apprends que l'an prochain de grandes fêtes auront lieu pour célébrer le centenaire de la mort de Don Bosco. Chaque jour, à la prière du soir, je redis la prière: «O saint Jean Bosco, Père et Maître de la jeunesse...». Il est, depuis mon enfance, mon grand bienfaiteur. Je ne puis l'oublier...». Ô Marie Auxiliatrice, aide-nous à traverser sereinement cette mer démontée. Meilleurs vœux pour la fête de l'Assomption!».

Chers confrères, permettez-moi de dire qu'il ne sera pas facile de faire mieux que ce très cher coadjuteur chinois pour préparer et célébrer le centenaire '88.

Brefs contacts avec la réalité culturelle chinoise

J'ai pu visiter, notamment à Pékin, quelques merveilleuses expressions de la culture chinoise du passé, ainsi que d'imposantes réalisations actuelles. On ne laisse pas d'être fortement impressionné par l'originalité, la magnificence, les dimensions grandioses, l'habileté, l'intérêt porté aux sciences, les riches valeurs que les traditions véhiculent dans le milieu familial, dans les relations sociales, si aimables, dans l'activité toujours en éveil. Tout cela fait penser à la vérité des paroles prononcées par Jean-Paul II, au 4e centenaire du Père Matteo Ricci: «Les qualités caractéristiques de la civilisation et de la culture chinoises se situent parmi les plus antiques et les plus célèbres du monde. Autonomes par l'originalité des idées, de la langue, de la littérature, des traditions et des mœurs, elles constituent, dans

l'ensemble de l'histoire universelle, un des plus riches creusets d'élaboration des valeurs intellectuelles et humaines». ¹⁶

Pour donner une idée des belles choses dont je parle, citons, parmi les monuments plus importants que nous avons visités: le Temple du ciel, la Porte de la paix, la Cité interdite (ou Palais impérial), le Musée astronomique, le Palais d'été (de l'impératrice), les Tombeaux des Ming, la Grande Muraille, la très vaste Place et le mausolée de Mao Tsê-tung, l'immense maison du Peuple, les Tombes du P. Matteo Ricci et d'autres missionnaires, astronomes et savants (comme l'Allemand J.A. Schall von Bell et le Belge Ferdinand Verbiest, qu'honorèrent des funérailles nationales en raison de leur science, et l'Autrichien A. von Hallerstein); enfin plusieurs Pagodes fameuses et riches d'histoire.

En parcourant à pied les rues principales de Pékin (la ville compte environ dix millions d'habitants), en visitant les supermarchés où on est comme porté par la foule, on éprouve, quasi physiquement, que le peuple chinois est le plus nombreux de la terre: à lui seul il représente le cinquième de l'humanité.

On en arrive alors à penser à la gravité des problèmes de société, aux redoutables responsabilités de ceux qui gèrent ces grandes villes et tout l'État, aux problèmes éthiques, à l'urgence d'apporter une réponse à tant de besoins avec une juste vision de la personne, de la famille et de la société.

Ceux qui, soutenus par la force et les lumières de l'Esprit du Seigneur, porteront là-bas l'Évangile, devront soigneusement prendre en compte les valeurs originales d'un peuple si grand, non seulement par le nombre, mais par la culture et par son histoire glorieuse, souvent sanglante, tournée vers l'indépendance et la liberté.

¹⁶ *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, Libreria Editrice Vaticana 1982, V. 3, 1982, pp. 927-928

L'actuelle présence «ecclésiale»

Comme je vous le disais au début de ma lettre, quand on met le pied en Chine, on réalise aussitôt que les chrétiens sont le «petit troupeau» noyé dans la marée de leurs frères qui ignorent encore la Nouvelle de la Résurrection.

Les événements de ces dernières décades ont éloigné de nombreux missionnaires, décimé et dispersé le troupeau. La Chine comptait, en 1948, 5.700 prêtres et environ 8.000 religieuses et frères. À présent leur nombre est extrêmement réduit. Pour tout Pékin, il n'y a que 16 prêtres, et ils appartiennent à l'Association patriotique.

La Constitution de 1978 affirme la liberté religieuse individuelle et assure que l'État protège les activités religieuses. Celles-ci sont reconnues légitimes, pour autant qu'elles ne soient pas soumises à des contrôles étrangers.

La politique du «Front uni» (sous l'égide du Parti) s'efforce de rassembler toutes les forces de la Nation en vue d'un objectif commun: la relance du pays. Les croyants des différentes religions sont assurés de la liberté religieuse, mais ils sont éduqués et entraînés à collaborer activement au bien commun de la Patrie.

Il existe un organisme d'État pour les affaires religieuses. Il s'emploie à réorganiser et à réorienter les groupes de croyants, à corriger les erreurs d'un passé récent, à rouvrir les lieux de culte et à travailler pour la paix dans les limites de la politique religieuse du Parti.

La foi chrétienne est encore vivante, sans aucun doute, avec des expressions héroïques et une silencieuse fécondité.

Il existe officiellement une «Association patrioti-

que catholique». Elle gère tous les lieux de culte publics. Les rites sacramentels y sont célébrés selon une liturgie préconciliaire, et en latin, comme nous l'avons constaté en assistant à une messe et à un baptême.

Nous avons pu visiter cinq églises, accessibles au public: trois à Pékin (la cathédrale, l'église du nord et celle de l'est); une à Canton (la cathédrale) et une à Shiu Chow (celle de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus).

Nous nous sommes entretenus, en latin, avec quelques prêtres et nous nous sommes sentis en communion avec eux, sur plusieurs points: la position centrale du mystère du Christ, l'importance du rôle de Marie dans l'histoire du salut, l'urgence de savoir toujours mieux annoncer l'Évangile au peuple.

En communion d'espérance avec l'Église universelle

Le Christ et la Vierge Marie aiment le peuple chinois. Celui-ci est appelé à devenir, lui aussi, peuple de Dieu, en communion avec tous les hommes rachetés. L'Esprit du Seigneur a poussé et pousse l'Église universelle à proclamer en Chine l'Évangile de la Nouvelle Alliance. Prêtres, religieux, consacrés, de l'Église universelle prient, espèrent et s'offrent à collaborer à cette mission historique, assurés de procurer, par là, un grand bien à l'humanité et à la Chine.

Faisant allusion aux courageux chrétiens de Chine, Paul VI affirmait que «leur nom de catholiques n'enlevait rien à leur loyauté de patriotes; en effet, l'appartenance à l'Église, loin d'affaiblir leur

attachement à leur pays le renforce et fait d'eux les garants et les artisans de sa sûreté, de sa paix et de son véritable progrès». ¹⁷

Un jour, au cours de conversations avec les cardinaux Sin (Manille) et Kim (Séoul), j'ai senti tout l'intérêt et l'affection que ces deux archevêques, voisins des Chinois, portent à la diffusion de la foi chrétienne en Chine, et leur souci de hâter le temps et de préparer de nombreux messagers de l'Évangile.

Dans mes conversations avec des Supérieures et des Supérieurs généraux de Congrégations, j'ai aussi perçu une sorte de prédilection pour la Chine, dans les perspectives d'avenir de leurs Charismes.

Conscient des responsabilités de son ministère, le Successeur de Pierre regarde la Chine avec amour; les paroles du Christ sont présentes à sa mémoire: «Allez et de tous les hommes de la terre, faites des disciples; je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde». ¹⁸

Jean-Paul II pense à nos frères et à nos soeurs de Chine qui ont souffert pour la foi. Il a adressé une lettre, en latin, à tous les évêques du monde pour les inviter à prier pour la Chine. ¹⁹ Il leur dit: «On peut comparer les courageux témoignages [de nos frères et soeurs de Chine] à ceux des chrétiens des premiers siècles de l'Église. Quelle consolation de recevoir des nouvelles de leur loyale et intrépide fidélité à la foi de leurs pères et de leur filial attachement au Siège de Pierre... Supplions le Seigneur de maintenir en eux, vivante et joyeuse, l'espérance de la renaissance de leur Église et d'une nouvelle Pentecôte pour que refleurisse le message de Jésus dans ce cher Pays». ²⁰

Dans une allocution aux participants d'un symposium à l'Université Grégorienne de Rome, ²¹ pour le 4e centenaire du P. Matteo Ricci, il affir-

¹⁷ Discorso al Collegio Urbano de Propaganda Fide, 20 octobre 1963; *Insegnamenti di Paolo VI*, Tipografia Poliglotta Vaticana, I 1983, p. 253-254

¹⁸ Mt 28, 19-20

¹⁹ 6 janvier 1982

²⁰ *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, Libreria Editrice Vaticana 1982, V, 1, 1982, pp. 183

²¹ 25 octobre 1982

maît: «L'Église (universelle), sensible aux qualités spirituelles de chaque peuple, ne peut manquer de voir dans le peuple chinois – le plus nombreux de la terre – une grande réalité unitaire, le creuset de ferments de vie et de traditions excellentes, et dès lors, la promesse et l'espérance d'un grand avenir».²²

²² o.c. V, 3, p. 927-928

A l'occasion d'une prise de vues pour un documentaire télévisé destiné à la Chine,²³ Jean-Paul II s'exclamait: «L'Église voit la Chine comme une grande famille. Elle est le berceau de nobles traditions et de puissances de vie enracinées dans l'antiquité de son histoire et de sa culture. L'Église regarde avec sympathie les efforts que le peuple chinois déploie pour sa modernisation et son progrès. C'était déjà l'attitude du célèbre Père Matteo Ricci au contact de la Chine.

²³ 24 juillet 1985

Je suis assuré que ceux parmi les Chinois qui, sur le modèle du P. Ricci, sont disciples de Jésus-Christ, contribueront au bien commun de leur peuple, en pratiquant les vertus évangéliques auxquelles, par ailleurs, l'antique tradition chinoise attache beaucoup de prix, telles la justice, la charité, la modération, la sagesse, la fidélité et la loyauté».²⁴

²⁴ o.c. Libreria Editrice Vaticana 1985, VIII, 2, 1985, p. 168

Aussi bien notre Famille salésienne partage-t-elle entièrement ces espoirs de l'Église. Et mon voyage a voulu contribuer à intensifier notre «sens ecclésial» qui implique aujourd'hui une ouverture historique à l'espérance dans la prière et dans des initiatives en faveur du peuple chinois.

Don Bosco a écrit de sa main, dans son testament: «Au moment voulu, nos missions s'établiront en Chine et précisément à Pékin. Mais souvenons-nous d'y aller pour la jeunesse pauvre et abandonnée. Là-bas, parmi des peuples inconnus qui ignorent le vrai Dieu, des merveilles incroyables

seront manifestées aux yeux du monde par le Tout-Puissant».²⁵

En octobre 1886, dans une conversation avec le Père Arturo Conelli à San Benigno, notre Père parla de tout le bien que les salésiens feraient en Chine. Il fit allusion à Pékin, la capitale, à un fleuve proche de la ville, et à un pont.²⁶

Le 8 janvier 1887, peu de jours avant sa mort, Don Bosco parla de nos futures missions de Chine au duc de Norfolk, agenouillé près de son lit.²⁷

Le bienheureux Mgr Versiglia, qui avait inauguré la présence salésienne en Chine,²⁸ écrivait à Don Albera, dans une lettre datée du 12 octobre 1918: «Notre Vénérable Père Don Bosco, dans un songe sur la Chine, vit deux calices remplis de la sueur et du sang de ses fils... Fasse le Seigneur que je puisse restituer à mes Supérieurs et à notre Pieuse Société le calice qui m'a été offert en cadeau, et que ce calice déborde, si pas de mon sang, du moins de mes sueurs».²⁹

Les perspectives de notre Province de Hong Kong

Au terme de mon voyage, j'ai rencontré nos confrères à Hong Kong et à Macao (quelques-uns étaient venus aussi de Formose) et la Famille salésienne de cette Province chinoise. J'ai lu sur tous les visages reconnaissance et joie, engagement et sens des responsabilités. En 1997 et 1999 les villes de Hong Kong (possession anglaise) et de Macao (possession portugaise) passeront à la Chine. Ces perspectives peuvent apparaître comme providentielles pour notre apostolat.

Cette rencontre significative avec la communauté provinciale de Hong Kong, s'est terminée par

²⁵ *Testamento spirituale*, ASC 132 Taccuino 6; cf. MB 17, 273

²⁶ cf. GUIDO BOSIO: *Martiri in Cina*, LDC Turin 1977, p. 7

²⁷ cf. MB 18, 513

²⁸ 1906

²⁹ *Lettere a don Paolo Albera*, ASC 9, 3, Versiglia

une solennelle et pieuse célébration eucharistique, en l'octave de l'Assomption. La liturgie du jour faisait mémoire de Marie Reine: «La Vierge Immaculée – dit le Concile – ayant achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée, avec son corps et son âme, à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être plus pleinement conformée à son Fils, le Seigneur des Seigneurs, le vainqueur du péché et de la mort».³⁰

³⁰ Lumen Gentium 59

En vertu de cette royauté, Marie s'est montrée, tout au long de l'histoire, la grande Auxiliatrice des peuples et la Mère de l'Église.

Nous avons médité ensemble les promesses du «Magnificat», la puissance silencieuse et irrésistible de l'Esprit-Saint, tandis que nous nous rappelions, avec admiration, que: – la Province de Hong Kong, – l'ensemble du peuple chinois, – la jeunesse chinoise, – et aussi la grande capitale de Pékin avaient précisément été placés sous la protection de Marie Auxiliatrice.

Une espérance s'est levée dans nos coeurs et la conviction que cette Province, avec son passé de sueur et de sang et l'extraordinaire actualité de sa mission, jouera un rôle stratégique et répondra aux espoirs du monde salésien.

Lors des intentions de prière, quelqu'un s'est trouvé pour demander que le peuple chinois devienne, dans l'histoire du christianisme, le protagoniste du troisième millénaire.

Veuillent Mgr Versiglia et le Père Caravario encourager et guider, du haut du ciel, les confrères et les groupes de la Famille salésienne de cette Province, en intercédant puissamment pour eux et pour tout le peuple chinois.

L'importance de la «passion» dans l'action apostolique

Je vous écris cette lettre au jour où l'Église commémore le martyre de saint Barthélemy, l'un des Douze, qui, avec d'autres membres du Collège apostolique aurait, dit-on, annoncé l'Évangile en Asie.

Le silence qui a couvert le témoignage et la mission de plusieurs parmi les Apôtres est mystérieux. Néanmoins ces Apôtres ont agi et ils agiront encore, en tant que colonnes de l'Église, pour le plus grand bien des nombreux peuples de ce vaste continent.

En lisant, au bréviaire, la seconde lecture du jour, tirée d'une homélie de saint Jean Chrysostome sur la première lettre aux Corinthiens, j'ai été impressionné par ces mots: la croix exerce sa force d'attraction par toute la terre. «Ce que des publicains et des pêcheurs ont pu réussir avec la grâce de Dieu, les philosophes, les rhéteurs, les tyrans, bref, la terre entière dans toute son étendue, n'a même pas été capable de l'imaginer. C'est en pensant à cela que Paul disait: 'La faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes'.³¹ Que la prédication soit l'oeuvre de Dieu, ici c'est évident. Comment douze hommes, des ignorants, ont-ils pu avoir l'idée d'une pareille entreprise, eux qui vivaient auprès des lacs et des fleuves?»³²

Le martyre exerce une puissance d'attraction définitive et nous invite à réfléchir, davantage et en profondeur, à l'indispensable et suprême présence de la «passion» dans toutes les formes du témoignage chrétien et, notamment, dans le style pastoral propre au Charisme salésien.

Je vous invite, chers confrères, à relire la cir-

³¹ 1 Cor 1,25

culaire intitulée «Martyre et passion dans l'esprit apostolique de Don Bosco» que je vous ai envoyée le 24 février 1983.³³

³³ ACG n. 308 p. 3-24

Il n'y a jamais lieu de perdre courage ou de nous estimer inaptes: nous sommes avec Dieu et nous travaillons pour lui. Nous n'aurons pas peur, quand sonnera l'heure de la Providence, d'ajouter au «Projet-Afrique» un nouveau front, encore plus exigeant, le «Projet-Chine». Pour l'instant, nous avons une Province avec les différents groupes de la Famille salésienne qui se sent directement concernée et déjà s'est engagée: elle évangélise, prépare et reste en éveil. Fraternellement unis aux confrères de cette Province, que nous admirons, nous nous préparons, dans la solidarité et la prière, à leur apporter notre collaboration.

Conclusion

Chers confrères, ce voyage déjà significatif en lui-même, voulait aussi intensifier notre esprit salésien, en préparation aux fêtes de '88.

Quand tous les confrères renouvelleront, solennellement, en ce prochain 14 mai, leur Profession religieuse, je voudrais que règne, dans le coeur de chacun, ce climat d'espérance et d'engagement apostolique qui remplissait le coeur de Don Bosco et des vingt-deux jeunes profès, le 14 mai 1862. À l'époque, la situation sociale n'était pas favorable, l'exaltation nationaliste vidait les séminaires, l'État chassait les religieux, le Pape était considéré comme un souverain ennemi, l'opinion courante sur les Ordres religieux (les «frati») était généralement négative, et cependant ces vingt-deux jeunes gens entrevoyaient, avec Don Bosco, un grand avenir, et

s'engageaient, dans l'esprit de l'Évangile, à rester toujours avec lui.

«Mes chers amis, leur dit Don Bosco en ce jour mémorable, nous vivons des temps troublés et il semble présomptueux de nous unir pour former une nouvelle communauté religieuse, alors que le monde et l'enfer s'emploient de toutes leurs forces à extirper et à détruire celles qui existent. Qu'importe! J'ai des raisons, non seulement probables mais certaines, que Dieu veut que notre Société commence et poursuive... Qui sait si le Seigneur ne veut pas se servir d'elle pour faire beaucoup de bien dans son Église!... Donnons du cœur à l'ouvrage! Dieu saura nous payer «da buon padrone». L'éternité sera assez longue pour nous reposer».³⁴

³⁴ MB 7, 163-164

Dans ce climat d'intensité «mystique», le samedi 14 mai sera la journée la plus éloquente parmi les célébrations du centenaire, et Don Bosco nous y trouvera entièrement conquis à son esprit par notre serment de fidélité et notre témoignage d'apôtres consacrés.

Quant aux difficultés, il y a l'Auxiliatrice pour nous aider à les surmonter, elle qui est la Madone des temps difficiles.

Pékin nous lance l'instante invitation à raviver pour '88 la charité pastorale du «da mihi animas».

Je vous adresse, chers confrères, mes salutations les plus cordiales.

Votre très affectionné dans le Seigneur,

Don F. Viganò

CONSÉCRATION DE LA JEUNESSE DE CHINE À MARIE AUXILIATRICE

Ô Bienheureuse Vierge Marie
Mère de l'Église et Auxiliatrice de tous les peuples,
Patronne spéciale de Pékin
nous, Salésiens de Don Bosco,
venus en pèlerinage à cette capitale de la Chine,
en la solennité de l'Assomption,
NOUS TE CONFIONS
les espérances et les travaux de cet immense peuple
qui recherche la vérité et aime la paix.

Abaisse ton regard maternel
sur la jeunesse qui grandit
dans les régions de cette Patrie laborieuse,
tandis que nous nous rappelons avec joie
la promesse faite à Don Bosco
de faire s'épanouir ici son Charisme
pour le bien des jeunes et du peuple.

Intercède en faveur des porteurs de la Bonne Nouvelle.
Supplie l'Esprit du Seigneur!
Que sa puissance ouvre les horizons des coeurs
au message évangélique.
Toi qui as cru
et chanté les merveilles que fit le Seigneur,
obtiens pour la jeunesse chinoise une réponse de foi
qui illumine le monde
comme le soleil qui naît à l'horizon!

Pékin, le 15 août 1987



奉獻中華青少年於進教者之佑聖母

吁，至聖無玷童貞！教會之慈母、萬民之助佑、北京之主保，吾等鮑思高慈幼會會士，來到中國首都北京，欣逢妳蒙召升天的慶日，我們將這個擁護真理、熱愛和平之民族的理想和辛勞托付給妳。今天我們愉快地回憶上主給會祖許下的諾言。為使他的神恩澤及這裏的青少年及平民大眾，我們將這個以勤勞見稱的國家、日益茁壯的青少年托妳垂顧。

請妳為宣講福音者轉禱：祈求天主聖神以祂的德能，敞開人的心門，接受福音的訊息。

至聖童貞，妳曾堅信並頌揚上主所作的奇事，請催使中華青少年對信仰的回應，能如東昇之旭日光照世界。

亞孟。

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

2.1 LA FORMATION DU SALÉSIEN COADJUTEUR: UNE CONSCIENCE ET UNE PRISE EN CHARGE CROISSANTES

**(Réflexions à partir de l'analyse des Chapitres
et des Directoires provinciaux)**

Père Paolo NATALI

Conseiller général pour la formation

1. Une période plus concrète: le passage des textes à la vie.

Le vingt-deuxième Chapitre général (CG22) a tiré les conclusions d'une longue période de réflexion et de révision pour exprimer en termes actuels l'expérience charismatique salésienne. Cet effort avait commencé avec Vatican II. À présent la Congrégation éprouve plus que jamais le besoin de traduire les textes dans la vie, en alliant la clarté des idées, le réalisme et la créativité. Le Recteur majeur le disait en termes explicites en présentant la nouvelle rédaction de notre Règle de vie: «Après une période post-conciliaire, consacrée dans les Congrégations religieuses à des travaux de recherche et de mise au point, une étape a commencé dont les caractéristiques devraient être: l'effort pour exécuter les décisions prises et pour passer aux applications pratiques. Munie des Constitutions et des Règlements renouvelés, la Congrégation inaugure une période plus concrète». (ACG 312, p. 45)

Trois ans ont passé depuis la clôture du CG22. Il nous paraît indiqué de marquer une pause pour voir dans quelle mesure projets et initiatives ont réellement répondu aux exigences d'applications pratiques. Nous tentons cet examen à partir de ce que les Provinces ont pensé et réalisé pour la formation des confrères coadjuteurs. Les

critères d'évaluation sont différents en nombre et en valeur. Nous donnerons la préférence aux documents des Chapitres provinciaux et des Directoires parus à ce jour depuis le dernier Chapitre général.

2. La «composante laïque»: thème très étudié et toujours ouvert

2.1 Ces dernières décennies

Durant ces dernières décennies, on a beaucoup réfléchi et écrit sur le salésien coadjuteur, sur son identité, sur la complémentarité mutuelle du salésien coadjuteur et du salésien prêtre, sur la dimension laïque tant de la Congrégation que de sa mission. C'était d'une part le fruit d'une sensibilité accrue et d'une mentalité renouvelée, et d'autre part la manifestation d'une situation critique et inquiétante. Nous n'avons pas l'intention de reprendre toute cette matière et de faire la synthèse, soit des études approfondies sur le sujet, soit des résultats acquis. Notre propos se limite à réfléchir à ce que les Provinces font, ou se proposent de faire, pour la formation du salésien coadjuteur, encore que la manière de poser le problème et de proposer des solutions dépende manifestement, nous l'avons constaté, de la façon de ressentir et de comprendre la vocation du salésien coadjuteur.

Pour donner une vision concrète de la situation et encourager un engagement plus éclairé et plus persévérant, nous soulignerons quelques constantes qui apparaissent dans les rapports des Chapitres provinciaux. Cela stimulera les initiatives et permettra de dépasser ce type de malaise qu'on éprouve chaque fois qu'un problème existe, dont on souffre, mais qu'on ne sait comment résoudre.

2.2 Le CG 22: une volonté de trouver une issue à une situation inquiétante

Une des rares orientations pratiques du CG22 porte sur la «composante laïque» de la Congrégation. Il faut y voir une preuve de l'urgence et de l'importance de cet aspect de la réalité salésien-

ne. Le Chapitre s'était fixé un seul but: préparer la rédaction définitive des Constitutions et des Règlements pour obtenir leur approbation par le Saint-Siège. Il fallait arriver à des directives précises et fondamentales, en vue de connaître, d'assimiler et de pratiquer notre Règle de vie.

N'empêche que l'Assemblée, quasiment mise au défi par le diagnostic du Recteur majeur, mobilisa tous ses membres sur le problème du coadjuteur.

Le Recteur majeur dans son rapport avait souligné deux aspects caractéristiques de la situation mondiale: d'une part un progrès, d'autre part une inquiétude. «Dans la Congrégation, disait-il, un progrès existe au niveau de la réflexion. Des initiatives ont vu le jour avec des résultats en partie positifs. La pastorale a amélioré l'approche de la vocation du salésien coadjuteur et on a jeté les bases d'une formation spécifique appropriée». Toutefois, poursuivait le Recteur majeur, plusieurs graves problèmes restent pendants. Le plus immédiatement perceptible concerne le nombre des vocations. Mais encore et plus profondément, il existe une certaine insensibilité et une manière inexacte de concevoir un aspect, pourtant essentiel de notre identité salésienne, qui a trait à la physionomie de nos communautés et à la nature de notre mission.

L'Assemblée ne resta pas indifférente à ces observations. Elle en tint parfaitement compte dans la rédaction du texte des Constitutions; puis elle formula les orientations pratiques suivantes:

- «Il faudra approfondir aux différents niveaux la richesse de l'identité de la vocation du salésien laïque, ainsi que sa signification essentielle pour la vie et la mission de la Congrégation, en tenant compte de la réflexion en cours dans l'Église. Le Département pour la formation devra assurer la poursuite de cet approfondissement.
- Les provinces devront sentir l'urgence d'intensifier, dans la pastorale des vocations, les initiatives en faveur de la vocation laïque salésienne.
- étant donné qu'on n'est pas encore parvenu à une participation significative du salésien coadjuteur dans les Conseils et les Cha-

pitres, on favorisera son insertion dans les structures de responsabilité communautaire à tous les niveaux».¹

Des conséquences logiques pour la formation du salésien coadjuteur allaient découler de cette orientation pratique. La formation devenait le mode le plus direct et le plus efficace de mettre ladite orientation en pratique.

3. La responsabilité des Provinces dans la formation du salésien coadjuteur selon les Chapitres et les Directoires provinciaux

Nous étudions la situation des Provinces à travers l'analyse des Chapitres provinciaux et des Directoires. Dans ce contexte il faut reconnaître l'importance attribuée au thème de la formation du salésien coadjuteur, dans l'étude globale de la formation elle-même, et dans l'ensemble de la vie salésienne. On dénote parfois des propos velléitaires (ce qui «devrait» exister; ce qu'il «faudrait» faire) plutôt que ce qui déjà a été réalisé. Il faut évidemment tenir compte de la grande diversité des vocations concrètes et des structures de formation existantes dans la réalité mondiale de la Congrégation.

3.1 *Quelques constats*

31.1 *Une conscience accrue*

Notons d'abord que les communautés ont pris davantage conscience de la nécessité d'un effort à propos de l'orientation pratique préconisée par le CG22. La majorité des Chapitres et des Directoires provinciaux traite, avec l'ampleur voulue, du salésien coadjuteur et presque partout le problème de la pastorale concer-

¹ Pour comprendre et mesurer exactement le sens, comme aussi la portée, de cette directive et ne pas la réduire à quelques «activités à réaliser», il faut la situer dans le contexte du discours de clôture du Recteur majeur, à la fin du CG 22 (cf. «L'originalité de la figure du salésien», 79-86, Trad. française pp. 48-52)

nant les vocations de coadjuteur et concernant la formation du coadjuteur est mis en relief.

31.2 *La FSDB est la référence communément adoptée*

Les Provinces acceptent ce que la FSDB (Document sur la Formation du Salésien de Don Bosco) expose dans ses lignes essentielles. Notons, dans cette perspective globale, les aspects privilégiés par les Provinces:

- une formation spirituelle qui fasse du confrère un «homme de Dieu», un éducateur de la foi des jeunes et du peuple selon des modes qui complètent l'apostolat du salésien prêtre;
- une formation apostolique sensibilisée au monde du travail et à la dimension missionnaire;
- une formation intellectuelle qui, à partir d'une base commune, présente l'aspect spécifique propre au type de vocation du salésien coadjuteur.

L'accentuation des différentes caractéristiques dépendra des exigences de la vie et de la mission salésienne, «à tel endroit», ainsi que du nombre des coadjuteurs en formation, de leurs aptitudes et de leur disponibilité.

31.3 *Tous responsables*

Les Directoires estiment que la formation du salésien coadjuteur est une tâche spécifique. Elle doit toutefois pouvoir tabler sur la sensibilité, la juste mentalité et la responsabilité de tous les confrères. Les Directoires établissent aussi un rapport étroit entre la formation initiale et la formation permanente. Ils jugent utiles:

- toutes les initiatives qui présentent la physionomie du salésien coadjuteur, sa signification, sa nécessité;
- les contacts systématiques qui, au cours de la formation initiale, assurent une connaissance et une compréhension plus directe et plus profonde;
- la journée annuelle (locale, provinciale, interprovinciale) du salésien coadjuteur;

- la réunion annuelle des coadjuteurs eux-mêmes, en vue d'une réflexion sur tel ou tel point de la vocation et de la mission du salésien coadjuteur.

3.2 *L'itinéraire de la formation*

L'attention et les efforts des Provinces se concentrent sur deux moments caractéristiques de l'itinéraire de la formation: la période qui suit immédiatement le noviciat et celle qui suit le stage pratique. Sans exclure certaines dérogations, les Provinces veulent souligner l'objectif propre du «postnoviciat»: c'est la dimension et la capacité éducative du laïc consacré (cf. FSDB 338). Quant à l'objectif de la seconde période, il est double, à savoir: la dimension pastorale et la spécialisation professionnelle.

À propos de la période préparatoire au noviciat qui désormais est vécue en commun dans toutes les Provinces, et à propos du noviciat — ce sont 2 périodes qui représentent une première expérience de la vie religieuse salésienne — rappelons qu'il faut prévoir des rencontres et des moments de réflexion spécifiques sur la vocation du salésien coadjuteur.

À propos du stage pratique, les Directoires insistent sur son caractère formatif: il s'agit d'une phase où il faut assurer des conditions qui permettent de faire l'expérience des valeurs de la vocation du salésien coadjuteur en tant qu'éducateur des jeunes.

Enfin, concernant la formation permanente, il faut appliquer, à l'endroit du salésien coadjuteur, ce que les Constitutions et les Règlements exigent pour tous les salésiens.

32.1 *La période qui suit le noviciat*

C'est la période la plus abondamment décrite dans les Directoires et qui fait l'objet des efforts les plus importants. À son sujet, nous trouvons la réglementation la plus nourrie et la plus variée, tributaire qu'elle est de la diversité des cultures et des possibilités de formation existant dans les différentes Provinces.

Le document de base pour la formation (FSDB), en son article

410, demande aux responsables d'élaborer «un cycle d'enseignement et de formation à la fois sérieux, souple et adapté, tant à la nature propre des objectifs à atteindre, qu'aux capacités concrètes des candidats». Ces cycles ont été élaborés conformément aux critères de l'art. 410, mais ni complètement ni partout. Certaines Provinces ont laissé la responsabilité de cette élaboration soit à la Commission provinciale pour la formation, soit à d'autres organes qui devront accompagner concrètement le déroulement de la formation du jeune coadjuteur, selon ses possibilités.

Le «postnoviciat» a une durée variable. Le minimum, prescrit par les Règlements (R 95) et par la FSDB (395), est de deux ans. Dans certains cas le «postnoviciat» a duré trois ans. Parfois il a été immédiatement suivi de plusieurs années de qualification supérieure.

Dans la très grande majorité des cas, ces années de «postnoviciat» se déroulent dans la même communauté que celle des futurs prêtres (FSDB 397). Le directeur et les formateurs sont invités à prêter attention à l'identité de la vocation du jeune coadjuteur: — dans leurs rapports personnels avec lui; — dans les réunions; — dans la direction spirituelle qui doit être appropriée. La dimension laïque de la formation spirituelle du religieux salésien est en jeu. Cette formation doit «aider le salésien coadjuteur à comprendre l'originalité propre de notre Société» (cf. E. Viganó ACS 298, p. 51 de l'édition française) et à la vivre en sa qualité de salésien coadjuteur, porteur de valeurs complémentaires et irremplaçables.

La formation intellectuelle, certes caractéristique, pose question. Deux problèmes ont été résolus de diverses façons. Le premier: quel est le niveau d'études requis pour l'entrée au noviciat? La réponse conditionne la suite de la formation. Le deuxième: quel est l'équilibre à établir entre la préparation philosophique, pédagogique, catéchétique d'une part et la formation proprement professionnelle d'autre part (cf. FSDB 409)? Certaines Provinces donnent les deux formations simultanément en dosant convenablement les diverses disciplines. D'autres Provinces donnent ces deux formations successivement. D'autres encore assurent la formation philosophique, pédagogique et catéchétique durant le «postnoviciat» et renvoient la formation professionnelle après le stage pratique. D'au-

tres enfin adoptent tantôt un type de formation, tantôt un autre.

D'après le type de formation choisi, les jeunes coadjuteurs suivent différemment les cours avec les candidats au sacerdoce. Souvent les «postnovices» coadjuteurs suivent certains cours avec les futurs prêtres, et en ont d'autres qui leur sont propres. Ils vivent tous en communauté, mais avec des cycles d'études différents. Il existe aussi des «postnovices» coadjuteurs qui vivent dans la communauté, mais ont des cours personnels adaptés à leurs besoins et à leurs aptitudes.

Tout en visant à une grande souplesse dans la diversification des programmes, il faut évidemment que les formateurs s'engagent à développer des programmes sérieux. Que cela comporte de grosses difficultés ne les dispense pas d'intégrer à une formation religieuse fondamentale, les divers autres éléments de formation rappelés ci-dessus et mentionnés aussi dans la lettre citée plus haut du Recteur majeur (cf. ACS 298, p. 52).

La préparation, la réalisation et l'évaluation (par la communauté de formation) des expériences pastorales favoriseront l'assimilation de l'ensemble des cours reçus et développeront la sensibilité à la «composante laïque» qui représente une richesse pour toute la communauté de formation.

32.2 *La phase qui suit immédiatement le stage pratique.*

Beaucoup de Chapitres provinciaux font remarquer qu'il s'agit là d'une phase qui, jusqu'à présent, n'a quasiment pas été expérimentée.

Sur base de divers documents tels que l'art. 116 des Constitutions, l'art. 98 des Règlements et la FSDB (453-456, 474-476, 542-544), ils affirment qu'il faut, d'une façon ou d'une autre, donner la possibilité à tous les salésiens coadjuteurs «durant la phase qui, après le stage pratique, complète leur formation initiale...d'acquérir une sérieuse formation théologique, pédagogique et salésienne, en rapport avec le niveau culturel qu'ils ont atteint» (R 98).

Certaines Provinces ont organisé une période de deux ou trois ans, ou d'une durée variant selon le programme envisagé. Les confrères résident alors, soit dans une communauté de formation,

soit dans une communauté qui réunit les conditions pour accompagner valablement ces confrères.

Les matières proposées pour cette formation spécifique (qui ne peuvent jamais se limiter à une «spécialisation»!) varient selon les pays et selon les personnes. Elles doivent garantir, avant tout, l'acquisition et le développement d'une capacité pastorale chez le jeune confrère.

4. Quelques indications

Partout se manifeste une prise de conscience et une volonté croissante de progresser.

Terminons cet exposé par quelques lignes d'orientation, chaque communauté demeurant responsable de se contrôler elle-même.

4.1 Il faut vouloir assurer, globalement et pour tous, tant la formation initiale que la formation permanente.

Nous avons traité surtout de la formation initiale du salésien coadjuteur, mais il importe de rappeler que la question posée concerne la formation dans son ensemble: phase initiale et formation permanente. Une réponse n'est donnée que par cet ensemble. Le Recteur majeur le soulignait avec force dans sa lettre sur le salésien coadjuteur: «Je veux encore insister, avant de conclure, sur l'attention à porter à la formation. Après tout ce que nous avons dit, elle ne peut concerner uniquement les jeunes coadjuteurs, mais doit s'adresser à tous les confrères, y compris les prêtres et les abbés, durant toute la durée de la formation, aussi bien initiale que permanente. Sans une attention extraordinaire à la formation, je ne crois pas que l'on puisse obtenir des changements radicaux en peu de temps. Mais si l'on organise une formation vraiment renouvelée dans ses modalités, surtout pour les jeunes générations, l'avenir sera certainement prometteur» (ACS 298 p. 49). Il faut poursuivre dans cette voie, si l'on veut renouveler les sensibilités, les attitudes et les idées concernant la vie et l'action salésiennes.

4.2 *Structurer des programmes et sauvegarder la souplesse dans l'adaptation.*

Structure organique et flexibilité sont deux aspects à harmoniser dans le cycle de la formation. Nous y sommes obligés, si nous voulons assurer «les conditions requises pour une expérience valable» (C 104) et tenir compte de la variété, non seulement des personnes, mais des effectifs en formation, des structures possibles, et des moyens de formation.²

4.3 *Faire immédiatement tout le possible: pragmatisme et efficience*

«Nous sommes entrés dans une phase plus concrète» disions-nous au début de cet exposé. «Les Provinces, affirme le CG 22, doivent ressentir l'urgence d'intensifier les initiatives en faveur de la vocation salésienne laïque» (CG 22,9). La FSDB, à son tour, précise les devoirs des Provinces concernant la formation du salésien coadjuteur (cf. FSDB 408, 474).

Ce n'est pas une tâche facile, pour différentes raisons:

- il y a tant d'autres problèmes urgents à résoudre;
- les vocations sont si peu nombreuses;
- le groupe des confrères en formation est si réduit;
- la création d'une structure de formation exige la réouverture d'une voie abandonnée depuis déjà tant de temps...

Il faut donc accepter le défi et le risque, – d'une démarche nouvelle; – peu assurée; – débouchant sur des résultats problématiques; – devant des spectateurs indifférents ou insensibles.

² Nous transcrivons ce que la FSDB affirme à ce sujet: «Tout en tenant compte de l'art. 106 des Constitutions (qui parle d'un curriculum de niveau égal), il existe, en fait, de multiples situations sous l'étiquette «salésien laïque». Il faut donc envisager, au niveau provincial, un curriculum de formation, sérieux, mais flexible et adaptable, tant à la nature des divers contenus, qu'aux possibilités concrètes des candidats» (FSDB 410).

Il faut prendre des décisions concrètes et agir. Même s'il n'est pas possible de travailler à la fois, avec une égale intensité, sur tous les fronts (pastorale des vocations, formation initiale, formation permanente). Il faut, tous ensemble, jeter la semence dans l'un ou l'autre sillon, travailler et espérer.

4.4 La nécessaire collaboration entre les Provinces

Pour des raisons suffisamment évidentes, la FSDB, traitant du «postnoviciat» (FSDB 412) et de la formation spécifique du salésien laïque (FSDB 475), insiste sur l'opportunité et, dans certains cas, sur la nécessité de la collaboration entre les Provinces. «En raison de sa complexité et de sa fragilité, cette phase de la formation (postnoviciat du salésien coadjuteur) présente un ensemble d'exigences auxquelles chaque Province, prise séparément, ne peut pas facilement satisfaire. Dans beaucoup de cas, pour assurer les structures et la vitalité de la formation, il sera nécessaire que les Provinces collaborent, notamment quand elles partagent une même culture» (FSDB 412).

Au moment de conclure, nous croyons pouvoir affirmer que les Chapitres et les Directoires provinciaux et, par conséquent, les confrères qui y ont participé, révèlent une mentalité qui entend traire dans les faits la grande estime et l'amour que Don Bosco portait aux salésiens coadjuteurs. Ceux-ci, les tout premiers, doivent réagir avec conviction et créativité, et collaborer à l'amélioration des structures et des contenus de la formation du salésien coadjuteur. L'ensemble de la Congrégation y trouvera son bien, plus encore que les salésiens coadjuteurs eux-mêmes. Revivre aujourd'hui, tous ensemble, ce souci, signifie faire revivre l'esprit de Don Bosco et recréer, en ce centenaire '88, un projet de communauté salésienne plus fidèle à l'idée de Don Bosco lui-même et donc plus authentique et plus fécond.

2.2. L'ANIMATION MISSIONNAIRE

Père Luc VAN LOOY

Conseiller général pour les Missions

Quiconque porte un regard sur le Tiers-Monde et sur les Missions découvre de grandes richesses d'humanité et de foi. Connaître le monde missionnaire, c'est s'ouvrir à des peuples nouveaux, apprécier et partager les richesses culturelles et religieuses de populations autres que les nôtres. L'optique missionnaire est un pas vers une vision universelle et un engagement sans réticences en faveur de ceux qui attendent du secours.

La sensibilité missionnaire ouvre des horizons à notre foi et nous aide à percevoir dans l'Église l'élan apostolique qui remonte à Jésus et qui nous a été transmis par des générations d'apôtres. Cette sensibilité tend à se traduire en engagements concrets pour l'évangélisation.

La maturité d'une Province salésienne, comme de toute communauté religieuse ou chrétienne, peut se mesurer à la conscience qu'elle a de cette réalité pastorale et à sa capacité «d'annoncer l'Évangile aux peuples qui ne le connaissent pas» (C 6). Au fait, la capacité typique de l'esprit missionnaire d'accueillir des expériences différentes, de s'ouvrir à des mentalités nouvelles et à des horizons plus larges, conduit à une charité évangélique plus intense et à un sens plus vraiment humain. Cela vaut tant pour les personnes que pour les communautés et les groupes; tant pour les éducateurs que pour les pasteurs, bref pour toutes les oeuvres (centres de jeunes, écoles, paroisses...) et pour l'animation de tous les secteurs d'une Province salésienne. Le souci missionnaire est l'expression d'un christianisme vécu, d'un engagement réel pour l'évangélisation et d'un sentiment de coresponsabilité ecclésiale.

L'importance du souci missionnaire est clairement exprimée dans plusieurs textes que nous allons citer. Ils émanent de l'Église, de la Congrégation et de la Famille salésienne:

- «Évangéliser est la grâce et la vocation de l'Église et son identité la plus profonde» (EN, 14). La vocation de l'Église ne se limite à aucun peuple, à aucune frontière, à aucune mentalité, culture ou époque. L'évangélisation est un élément fondamental de l'activité de l'Église.
- «Les peuples non encore évangélisés ont été l'objet particulier de la sollicitude de Don Bosco et de son ardeur apostolique. Ils continuent à provoquer notre zèle et à le maintenir vivant: nous reconnaissons dans le travail missionnaire un trait essentiel de notre Congrégation» (C 30). Pour vivre ce trait essentiel, il ne suffit pas d'envoyer des missionnaires dans les pays lointains, il faut encore donner le ton de l'évangélisation à toutes nos activités et inviter les destinataires de notre apostolat à partager la responsabilité missionnaire de l'Église.
- «Les Coopérateurs se consacrent aussi... à favoriser l'activité missionnaire auprès des peuples non encore évangélisés et dans les jeunes Églises» (Règlement de vie apostolique, 13, 2). Ainsi les missions sont proposées aussi à la Famille salésienne comme un champ d'action privilégié.

I. VALEURS ÉDUCATIVES ET PASTORALES DE L'ANIMATION MISSIONNAIRE

L'engagement missionnaire hausse la qualité de notre travail d'éducateurs et de pasteurs. Il crée une sensibilité profondément humaine et chrétienne et aide nos destinataires à devenir eux-mêmes éducateurs et évangélistes.

Examinons, de ce point de vue, quelques aspects de l'animation missionnaire.

1. Valeurs pastorales

1.1 *Vouloir annoncer le message du Christ.*

L'évangélisation se fait sur deux fronts: il y a les zones où existent des *communautés de croyants* qui vivent les valeurs chrétiennes et les «annoncent», et il y a les *zones-frontières* où une première évangélisation invite les peuples à connaître la personne du Christ et les valeurs de l'Évangile.

Nous avons surtout en vue les communautés de croyants. Nous les voudrions davantage coresponsables de l'annonce de l'Évangile et plus sensibles à la mission universelle de l'Église. L'animation missionnaire renforce la qualité humaine et évangélique du milieu socio-ecclésial et hausse le niveau d'engagement des jeunes et du peuple. En effet, développer une participation concrète à l'évangélisation porte à maturité, chez les individus et chez les groupes, la conscience d'être appelés par le Christ et les conduit à accueillir plus authentiquement et plus radicalement la «mission».

1.2 *Évangéliser les cultures*

L'engagement missionnaire demande que l'annonce du Message ne se limite pas au milieu «croyant», mais «évangélise... la culture et les cultures de façon vitale, en profondeur, et jusqu'aux racines» (cf. EN, 20).

L'Évangile imprègne toutes les cultures, et il ne peut pas être proclamé sans tenir compte des cultures. Il est donc indispensable que quiconque participe, en tant que chrétien, à la pastorale de l'Église, se rende à même d'unir la culture à la religion, l'Évangile à la culture.

1.3 *La promotion humaine*

L'évangélisation des peuples trouve déjà une expression concrète dans les réponses apportées aux besoins des gens et dans la mise en place de conditions de vie dignes de l'homme. L'activité missionnaire dans l'Église s'est toujours signalée par l'attention et l'intérêt portés aux besoins des hommes. À travers des projets, des

informations, des collectes, des engagements concrets de toute sorte, les chrétiens se sont attaqués aux souffrances des peuples et ont fait appel à la générosité, pour le plus grand bien de tous. Cet aspect «œuvres charitables» tourne à l'avantage non seulement matériel des bénéficiaires, mais révèle l'intérêt porté aux personnes et crée, dans les milieux où ces œuvres se déploient, de la sympathie pour le message chrétien. Ces «œuvres» deviennent une preuve tangible de la charité pastorale.

2. Valeurs éducatives

L'animation missionnaire salésienne a surtout sa place dans les milieux éducatifs. Elle est une école qui transforme les jeunes en chrétiens engagés et préoccupés du bien des autres. Dans les divers secteurs de la pastorale salésienne, la sensibilisation à la «mission» est un outil de choix pour développer certaines valeurs que nous souhaitons inculquer au cours de l'éducation. Signalons ici quelques-unes de ces valeurs.

2.1 L'éducation à la pauvreté

L'esprit de pauvreté «caractérise l'Évangile du Christ», dit Paul VI dans l'encyclique *Ecclesiam suam* (cf. n. 57). Cet esprit de pauvreté est «mis à mal par la mentalité moderne et son culte des biens matériels» (ibid. n. 56).

Il y a peut-être là un des résultats les plus importants et les plus tangibles de l'animation missionnaire menée dans un style salésien. À travers une connaissance plus exacte de la réalité vécue par tant de peuples et par tant de jeunes, nos destinataires peuvent participer aux souffrances de ces peuples et sentir naître en leur cœur le désir de leur porter secours, selon leurs possibilités. Dans des groupements de jeunes, il est tout à fait possible de faire prendre corps à cet esprit de solidarité de manière très concrète.

L'esprit de solidarité et la générosité conduisent peu à peu les jeunes à faire librement le choix d'une vie pauvre, les rendant ainsi plus libres et plus aptes à adopter ce style de vie basé sur l'Évangile;

un style «qui aide les jeunes à surmonter l'instinct de possession égoïste et les ouvre au sens chrétien du partage» (C 73).

2.2 *L'éducation au dialogue*

Un des aspects typiques des missions de notre époque est l'ouverture aux cultures, aux religions et à tous les groupes humains. Dans le domaine de l'éducation, une bonne animation missionnaire développe l'aptitude au dialogue par le biais des contacts avec les Églises du Tiers-Monde dans le vaste champ missionnaire de l'Église. Les rapports avec les diverses cultures et avec les expressions variées du sentiment religieux aide les jeunes, nos destinataires, à découvrir des aspects nouveaux, pour eux inconnus, et à demeurer curieux, en attitude d'écoute, avec le désir d'apprendre. Le contact avec les Missions, lisons-nous dans le décret «Ad Gentes», nous met à l'écoute des désirs, des expériences, des angoisses et des espérances des peuples (cf. AG, 12).

L'éducation au dialogue, toujours liée à un esprit missionnaire authentique, apprend à tenir compte des autres façons de voir et de comprendre une même humanité; elle fait découvrir que les priorités socioculturelles peuvent être différentes d'un peuple à l'autre. Le dialogue entre les cultures et entre les religions jette les bases d'une humanité capable d'aimer sans frontières et d'accueillir tout un chacun.

2.3 *L'éducation à la justice*

En entrant en dialogue avec les peuples, les jeunes se rendent compte que l'humanité a encore un long chemin à parcourir avant d'arriver à la pleine réalisation des desseins de Dieu. La juste distribution des biens, la reconnaissance des droits de tous les hommes, sans distinction de race ou de tribu, la collaboration désintéressée entre les individus, les groupes sociaux, et les États, la gestion du pouvoir, la maîtrise de la production et des matières premières: autant de problèmes qui montrent, à l'évidence, que le bonheur et l'harmonie dépendent, non seulement de chaque personne, mais encore de l'organisation et des structures. À ce double niveau le

chemin à parcourir vers plus de justice apparaît encore bien long. La sensibilisation et la conscientisation des jeunes dans ce domaine leur permet de juger avec plus d'objectivité les situations et à trouver les voies de la collaboration, sachant que ni l'individualisme, ni l'égoïsme, ni la « société de consommation » ne résoudront les problèmes. Une vision plus large et plus complète du monde développe, grâce à l'ouverture missionnaire, un sens profond de la justice, et aide à choisir le « vrai » et le « bien » pour soi et pour les autres.

2.4 *L'éducation à l'action*

Voir, sentir, se rendre compte des diverses situations constitue un puissant stimulant à s'engager et à contribuer efficacement au vrai progrès de l'humanité.

Un jeune qui entre dans cette perspective, soit individuellement, soit au sein d'un groupe, sent naître en lui un appel auquel suit une réponse qui oriente sa vie. Cette réponse ne surgit pas, à côté de la foi, mais dans la foi, où elle se fortifie et se concrétise.

Participer aux besoins d'un peuple interpelle la personne dans sa capacité de « donner » et lui découvre le sens concret du « mandat » missionnaire du Christ.

Le souci missionnaire revêt donc un aspect « vocationnel ». Tel un levain, il soulève l'action éducative, éveille des forces pour la réalisation d'un projet de vie. Ces forces trouveront à s'exprimer concrètement dans un éventail d'activités personnelles ou communautaires.

Pour conclure ces brèves indications sur les valeurs éducatives de l'esprit missionnaire, il vaut la peine de signaler encore deux éléments importants qui aident à mener à bonne fin la formation missionnaire des jeunes:

a) L'animation missionnaire est typiquement de nature communautaire. Elle s'exerce au mieux dans la structure d'un groupe qui prépare, accompagne et évalue l'animation elle-même. Créer une sensibilité missionnaire est la voie idéale pour former une vraie communauté chrétienne, parce que, précisément, l'évangélisation

visé à créer d'authentiques communautés chrétiennes.

b) Intérioriser des connaissances et des expériences, entrer en contact avec des peuples et avec des situations nouvelles conduit le jeune à mûrir sa foi. L'esprit missionnaire ne se satisfait pas d'animations superficielles et extérieures; il demande réflexion et prière (prière parfois apprise à l'école de peuples inconnus), lecture éclairée de la Bible et célébrations liturgiques. Tout cela crée un esprit missionnaire profondément intériorisé.

C'est l'oeuvre de l'éducateur et du pasteur d'accompagner les jeunes jusqu'à ce niveau de plénitude de l'animation missionnaire.

3. L'animation missionnaire en éducation et en pastorale salésiennes

Parmi les jeunes et les groupes de la Famille salésienne, la sensibilité missionnaire est en croissance, grâce notamment à l'effort fourni par la Congrégation en Afrique. On a cependant l'impression, que cet intérêt missionnaire n'est pas un aspect prioritaire dans l'ensemble du plan pastoral de telle communauté, de telle province. Il s'agirait plutôt d'une chose occasionnelle, de l'affaire de l'un ou l'autre salésien. On dirait même, parfois, que l'oeuvre des missions ne concerne que les tout jeunes parmi nos destinataires.

Or l'intérêt missionnaire constitue un aspect indispensable de la vie et de la pastorale salésiennes. L'animation missionnaire est inséparable de l'ensemble de l'animation pastorale de chaque province et de chaque maison. On ne peut réduire l'animation missionnaire à un «secteur à part», avec une structure séparée. Il faut, au contraire, faire de l'engagement missionnaire une optique qui enrichit toutes les dimensions pastorales de l'action salésienne dans tous ses secteurs.

Dans la province, la communauté religieuse, la communauté éducative, il faut trouver le moyen d'intégrer l'action missionnaire comme un élément essentiel. L'action missionnaire, disent nos Constitutions, «mobilise toutes les tâches éducatives et pastorales propres à notre charisme» (C 30).

II. L'ANIMATION MISSIONNAIRE DANS LA PROVINCE

1. Elle est un élément nécessaire dans tous les secteurs de la vie salésienne.

Il résulte de tout ce qui précède que l'animation missionnaire est présente dans tout le domaine éducatif et pastoral comme une dimension essentielle. Elle entre dans tous les secteurs de la vie du salésien et de l'oeuvre éducative et conduit les jeunes à un niveau plus conscient au plan humain et chrétien.

Rappelons quelques points dignes d'une particulière attention.

1.1 *L'animation missionnaire fait partie de la pastorale des jeunes*, au patro, à l'école, dans les associations, dans nos paroisses, etc...comme une dimension nécessaire du projet pastoral salésien et non comme une organisation à part des autres activités.

1.2 *L'animation missionnaire porte avec elle une puissante amorce de vocation*. Elle est donc une composante fondamentale de la pastorale des vocations, menée par la province, dans ses différentes oeuvres.

1.3 *La formation initiale* doit donner au jeune salésien une vision universelle de l'Église et de la Congrégation. Le sens ecclésial s'acquiert non seulement par des initiatives propres à cette fin, mais surtout par une façon missionnaire d'enseigner les matières du programme et par l'ouverture missionnaire du milieu de vie des jeunes salésiens.

1.4 *Les Coopérateurs, les A.D.B (Anciens de Don Bosco), les groupes de la Famille salésienne...* participent à la dimension missionnaire de la Congrégation. Il est du devoir des responsables de ces groupes et des délégués salésiens commis à ces groupes d'attribuer de l'importance aux missions et d'informer leurs membres de la réalité missionnaire dans la Congrégation. Et ce, non seulement

en vue d'une formation personnelle ou collective, mais pour solliciter un intérêt concret et obtenir une participation directe à des projets missionnaires. La Famille salésienne prouvera ainsi son adhésion à l'universalité du charisme salésien.

2. L'animation missionnaire et le programme des activités de la province

L'animation missionnaire revêt un caractère tout particulier dans les provinces qui possèdent un territoire de mission contigu. Ces provinces ont une responsabilité directe, en raison:

- de leur relation de proximité,
- de l'étude d'une méthodologie missionnaire appropriée,
- des oeuvres à maintenir,
- du personnel missionnaire à fournir.

Nous parlerons de l'animation missionnaire commune à toutes les provinces.

2.1 Comme nous l'avons fait remarquer, *l'animation missionnaire est partie intégrante de la pastorale*. Il faut donc s'en souvenir au moment de la programmation des activités et des orientations nouvelles de la province. Le manuel du provincial déclare à ce propos: «Il est du devoir de tout provincial de promouvoir l'esprit et l'engagement missionnaire. Il s'en acquittera en fixant avec son conseil «les normes pour l'animation et la coordination de l'action missionnaire» (R 18). Le service d'un délégué à l'animation missionnaire, en jonction, dans son travail:

- avec la Commission pour la pastorale des jeunes,
- avec la Commission pour la formation,
- avec les autres groupes de la Famille salésienne, peut élargir son action et la rendre plus féconde» (L'Ispezzore salesiano, n. 207).

2.2 *Le Provincial* introduira la réflexion missionnaire dans le travail du Conseil, notamment lors de la programmation des activi-

tés de la province, et quand il faudra étudier la vocation de confrères désireux de partir pour les Missions.

2.3 L'engagement missionnaire est un point de rencontre et un intérêt commun à tous les secteurs de l'activité pastorale et à *tous les groupes de la Famille salésienne*. Il est donc de la première importance d'inclure l'aspect missionnaire dans tous les processus de formation des cadres et des membres des différents secteurs, quel que soit le domaine où ils opèrent.

2.4 *Les groupes missionnaires* maintiennent l'esprit missionnaire bien vivant dans nos maisons. Ils accroissent la sensibilité missionnaire de chacun de leurs habitants et du milieu lui-même; ils communiquent cette sensibilité aux familles; ils établissent des liens avec d'autres Instituts et avec des mouvements en faveur du Tiers-Monde.

Les groupes, à objectif missionnaire, sont de différents types. On les rencontre dans nos provinces et dans nos oeuvres; on peut les ramener aux types suivants:

- Groupes de réflexion et d'étude. Ils approfondissent les informations, cherchent à mieux connaître peuples, cultures et religions.
- Groupes réalisant des projets précis dans des pays et avec des personnes avec qui ils sont en contact. Ces groupes diffusent des informations sur des réalités concrètes.
- Groupes du «volontariat». Ces jeunes s'engagent pour un volontariat à court terme. Ils ont la possibilité de se préparer à un volontariat prolongé ou définitif.
- Groupes de travail. Ils aident concrètement les plus pauvres, réalisent des mini-projets, etc... Ici trouvent leur place les «Ouvroirs Maman Marguerite».

Chaque groupe missionnaire est partie vivante du *mouvement salésien des jeunes* et en suit les directives, mais avec une orientation missionnaire. Ces groupes missionnaires se trouvent précisément dans ce mouvement provincial pour y introduire l'esprit et l'élan missionnaires.

2.5 Quant aux provinces qui ont leur «*propre territoire de mission*», il faut, qu'en plus de l'attention privilégiée qu'elles portent à leur mission, elles entrent dans la dynamique décrite plus haut, pour éviter de se refermer sur elles-mêmes avec le risque d'oublier la dimension universelle de la Congrégation et de l'Église.

3. Le délégué provincial pour l'animation missionnaire

Pour coordonner les divers secteurs de la Province au plan missionnaire et sensibiliser, avec compétence, les confrères et les jeunes, le Provincial choisit, comme délégué provincial, un confrère ayant les capacités voulues. On ne songe pas nécessairement à un délégué à temps plein, mais à un confrère qui ait l'esprit et le cœur missionnaires et soit capable de communiquer les nouvelles des missions et de rendre présente, dans les communautés et dans les activités de la province, la réalité missionnaire.

Il serait indiqué que ce délégué fasse partie de la Commission chargée de la pastorale. Son rôle d'animateur missionnaire serait alors défini dans le cadre de cette Commission.

3.1 *En liaison avec le Département des Missions*, les délégués provinciaux pour l'animation missionnaire constituent un réseau destiné à faire progresser l'idée missionnaire dans toute la Congrégation et à lancer des initiatives missionnaires à la portée de tous.

Une des réalisations communes importantes est le Dimanche des Missions Salésiennes (DOMISAL). Le Département expédie, chaque année en temps opportun, du matériel d'information illustrant un thème commun à toute la Congrégation. Bien que ce dimanche ne puisse pas être célébré partout à la même date, la signification, le message et le projet de ce temps fort est le même pour toutes nos oeuvres.

Il serait vivement souhaitable que chaque délégué provincial crée un réseau de relations avec les maisons de la province:

— pour faciliter des contacts réguliers,

- pour réaliser des échanges d'informations,
- pour promouvoir une réflexion commune.

3.2 On peut dresser la liste des *types d'interventions du délégué provincial*:

- Aider la Province à vivre la dimension missionnaire dans ses différents secteurs d'activité. Sensibiliser dans ce sens les salésiens et les jeunes.
- Établir et garder le contact avec les animateurs des groupes missionnaires dans nos oeuvres.
- Tenir les communautés de la province au courant des activités missionnaires de l'Église et de la Congrégation. À cette fin, regrouper et mettre à la disposition des maisons une documentation valable.
- Coordonner et guider les activités de type missionnaire qui relèvent d'une initiative provinciale, comme par exemple: les journées missionnaires, les camps missionnaires, les groupes itinérants, le volontariat pour une saison, ou pour un temps plus long.
- Donner aux groupes, opérant dans l'Église locale et le territoire, une bonne information sur l'activité missionnaire de la Congrégation salésienne.
- Veiller à ce que la dimension missionnaire soit présente dans les publications de la Province.
- Éveiller la sensibilité missionnaire dans les communautés de formation moyennant des groupes, rencontres, conférences, informations, visites, etc...
- Sensibiliser la Famille salésienne à l'idée missionnaire et promouvoir en son sein des activités missionnaires.
- Entretenir des contacts avec les missionnaires originaires de la Province. Organiser avec eux des rencontres, dans nos oeuvres, lors de leur retour au pays.
- Susciter et accompagner les vocations missionnaires.
- Maintenir le contact avec le Département des Missions. Représen-

senter la Province auprès des organismes missionnaires et auprès de l'Église locale.

- Dans les Provinces qui ont dans leurs frontières un territoire de mission, le délégué dirigera la réflexion des missionnaires sur la méthodologie missionnaire à appliquer.

4. La Procure des Missions

La Procure des Missions couvrant un territoire donné ne correspond pas nécessairement aux limites d'une Province.

Elle a pour but de «soutenir l'activité missionnaire» (R 24).

Même si les activités développées par les Procures ne sont pas toutes identiques, on discerne toutefois aisément parmi ces activités deux domaines principaux:

a. *L'aide matérielle* apportée aux oeuvres et aux projets en pays de mission, en collaboration avec les provinciaux et avec les missionnaires. Souvent la Procure donne la préférence aux missionnaires originaires de la zone où elle est installée.

b. *La diffusion de données* pour répandre une meilleure connaissance des missions salésiennes et sensibiliser la population d'un territoire donné grâce aux médias et aux contacts avec les organismes qui aident le Tiers-Monde et les Missions.

Pour éviter le risque de n'être plus qu'un point d'appui matériel, les objectifs des Procures missionnaires doivent toujours être de nature éducative et pastorale. À cette fin, il est bon de tenir compte des points suivants:

4.1 La Procure exprime *l'esprit salésien* en développant une sensibilité particulière en faveur de la jeunesse du Tiers-Monde auprès des personnes et des groupes en contact avec Don Bosco à travers la Procure. Le Procurateur fait connaître et fait aider les oeuvres d'éducation et d'évangélisation des jeunes les plus nécessiteux.

4.2 Le Procurateur a pour rôle de *nouer des relations* avec les

différents groupes et organismes de la société et de l'Église. Par des contacts réguliers avec les missionnaires et avec la Congrégation, il se tient au courant de la réalité missionnaire et sauvegarde le caractère missionnaire indispensable dans la physionomie de la Congrégation.

4.3 Il faut admettre que l'*aspect matériel* a aussi son importance dans l'animation missionnaire. D'une part, en effet, l'aide matérielle soutient l'activité du missionnaire et soulage la souffrance du peuple, et d'autre part elle fait sentir au missionnaire qu'il n'est pas laissé à lui-même pour assumer sa tâche.

Quand une Province, ou une oeuvre en pays de mission, recherche des moyens ou un appui technique, la Procure leur offre ses services et sa collaboration. Toutefois la programmation et le rythme de réalisation d'un projet demeure toujours sous la responsabilité du Provincial du lieu.

4.4 Les destinataires de l'animation missionnaire exercée par une Procure sont des personnes et des groupes qui se montrent particulièrement sensibles aux problèmes du Tiers-Monde, à la collaboration internationale pour le service des droits de l'homme, et à l'engagement missionnaire des Églises. Parce qu'elle ne se limite pas aux personnes et aux groupes de croyants, la Procure est en mesure de réaliser une première annonce du Message en faisant connaître et apprécier les activités d'assistance et d'évangélisation de l'Église et de la Congrégation. Les bienfaiteurs et les collaborateurs sont ainsi amenés à découvrir les motivations profondes des oeuvres missionnaires, à savoir l'annonce du Royaume.

5. L'information missionnaire

Pour diffuser dans le monde les expériences missionnaires ainsi que les réalités ecclésiales et culturelles qu'elles comportent, le moyen le plus efficace et le plus stimulant est l'information soignée et rapide.

La tâche la plus immédiate et la plus urgente des animateurs et des procureurs est l'information. Le mode de diffusion du message évangélique dans le monde portera du fruit, si communication en est faite comme il se doit.

5.1 Un des moyens faciles et à notre portée pour l'information missionnaire est le «*mot du soir*» (ou le *mot du matin*). Il permet une communication simple et au niveau de la vie des auditeurs. De petits messages transmis régulièrement et bien accordés à la mentalité des destinataires, s'ils sont pris dans la vie des missions, ouvrent des horizons et donnent une idée juste de l'engagement chrétien pour l'évangélisation.

5.2 Dans la catéchèse et dans les temps de réflexion offerts aux élèves des écoles et des centres de jeunes, ainsi qu'aux fidèles des paroisses, les animateurs et les enseignants s'emploieront à faire connaître et apprécier le travail des missionnaires et à présenter la foi dans une optique missionnaire. Cela les aidera beaucoup à animer et à concrétiser leur enseignement catéchétique.

5.3 Pour organiser une information missionnaire, une *documentation* est évidemment indispensable. Il faudra donc se mettre en quête de nouvelles missionnaires et les mettre à la disposition des destinataires. Confrères et jeunes devront pouvoir se procurer facilement: revues, bulletins, biographies etc... Il faudrait que le délégué provincial mette sur pied un centre de documentation au service des maisons et des confrères.

5.4 Le Bulletin salésien, l'ANS (Agence des nouvelles salésiennes), les bulletins provinciaux et locaux, les périodiques des mouvements, les almanachs et calendriers, les lettres des missionnaires, sont autant d'instruments qui nous parlent des missions. Il serait indiqué qu'il y ait de l'ordre dans leur distribution et que les provinces veillent à ce que ces publications parviennent à leurs destinataires.

5.5 Les publications et les productions de tout genre, y com-

pris celles de pure information, ainsi que les documents d'étude et de réflexion, ont tous pour objectif principal l'ouverture aux valeurs évangéliques, humaines, communautaires. Par tous ces moyens, nous entendons éduquer jeunes et moins jeunes à être «bons chrétiens et honnêtes citoyens».

Conclusion

On parle des missions dans toutes les maisons salésiennes répandues dans le monde. Les panneaux d'affichage des centres de jeunes, des écoles, des paroisses maintiennent vivant l'esprit missionnaire et on prie pour les missionnaires...Pourtant il reste bien du chemin à parcourir pour que le souci des missions devienne toujours davantage ce *trait indispensable et inséparable de la vocation salésienne*.

Introduire la dimension missionnaire dans nos projets éducatifs, dans nos méthodes d'évangélisation et de catéchèse, donne à ces projets et à ces méthodes une note universelle et ecclésiale. L'horizon que les missions ouvrent aux vocations, ainsi que l'expérience communautaire vécue dans les groupes missionnaires, éveillent et nourrissent le sens du don, de la solidarité et de la générosité.

Dans tous les secteurs de la vie salésienne, l'ouverture aux peuples lointains et aux expériences du front missionnaire inspire de nouveaux projets et fait participer à la plénitude du Christ vivant dans l'Eglise. Accompagner nos jeunes et nos bienfaiteurs, leur offrir des possibilités d'information et de réflexion sur les expériences missionnaires crée en eux le désir de partager et de collaborer plus étroitement à l'effort missionnaire de la Congrégation.

La sensibilité missionnaire fera d'eux tous des évangélisateurs et des éducateurs des valeurs humaines et chrétiennes.

3.1 PRÉCISIONS SUR LES RAPPORTS FINANCIERS ENTRE LA MAISON SALÉSIENNE ET LA PAROISSE

La promulgation du nouveau Code de Droit canonique (CJC) en 1983 a apporté quelques nouveautés à propos des paroisses confiées aux Instituts religieux. Elles concernent: — la responsabilité pastorale du curé et de la communauté religieuse, — et la gestion administrative de la paroisse en dépendance de l'Évêque diocésain et du Supérieur religieux.

Le can. 520 §2 du CJC demande explicitement que lors de l'attribution d'une paroisse à un Institut religieux, une Convention soit passée entre l'Évêque diocésain et le Supérieur compétent dans laquelle soient «définies, entre autres, explicitement et avec précision, l'oeuvre à réaliser, les personnes qui y seront engagées et les questions d'ordre économique».

Nous renvoyons à d'autres documents pour tout ce qui concerne les aspects du charisme salésien et ses caractéristiques dans la pastorale des paroisses confiées à notre Congrégation.¹ Nous ne parlerons ici que de *questions d'ordre financier et administratif* pour y apporter quelques éclaircissements en vue d'une gestion paroissiale conforme au droit universel et à notre droit particulier.

L'occasion nous a été fournie par les observations faites par plusieurs Chapitres provinciaux, tenus ces derniers temps, observations souvent traduites dans des réglementations insérées ensuite dans des Directoires provinciaux. Le Conseil général, à partir des Chapitres provinciaux, a consacré une séance à l'étude de ces problèmes de gestion et est arrivé à des conclusions qui résultent de la confrontation des normes du CJC avec les caractéristiques de la vie

¹ Cf. CGS, 400 et sv.; CG 21, 137-141; ACG, 322 juillet-septembre 1987, pp. 32-40.

et de la mission de la Société salésienne telles que les expriment les Constitutions et les Règlements généraux.

Notre réflexion porte sur certains aspects des rapports qui existent entre la maison salésienne (avec son supérieur propre) et la paroisse (en tant que communauté de fidèles appartenant à une Église locale sous la juridiction de l'Évêque). Il est clair qu'il existe une distinction entre ces deux réalités (maison religieuse et paroisse en tant que telle), même quand le supérieur religieux est en même temps curé de la paroisse. Cette distinction revêt un caractère particulier quand le curé et ses vicaires font partie d'une grande communauté avec un directeur distinct du curé.

Questions de caractère financier à préciser dans la Convention

Avant d'examiner les problèmes financiers qui se présentent dans les rapports entre la paroisse et la communauté religieuse, il est bon de remarquer, au préalable, que dans la Convention il faudra préciser certains points particulièrement importants pour une bonne administration des biens.

Dressons la liste des points à expliciter dans la Convention:

1. décrire les limites de la paroisse (avec plan en annexe);
2. spécifier le propriétaire de l'ensemble des bâtiments (avec plans à l'appui); préciser les locaux mis à l'usage de la paroisse; indiquer le propriétaire des biens meubles...;
3. donner la situation financière exacte au moment de la Convention (dettes éventuelles, engagements financiers...);
4. dresser l'inventaire des biens meubles et immeubles (exigé par le can. 1283,2, – à tenir à jour par la suite; voir à ce sujet l'art. 30 de nos Règlements généraux);
5. les droits et les charges du curé et de ses collaborateurs; les modes de rémunération;
6. l'administration de la paroisse: les précisions sur l'entretien ordinaire et extraordinaire;

Ces précision concernant les charges financières, une fois insérées dans la Convention, seront d'un grand secours pour la clarté des rapports la gestion de la paroisse.

Distinction entre les deux administrations: celle de la maison religieuse et celle de la paroisse

Après les préalables rappelés ci-dessus, qui regardent la Convention, il faut répéter inlassablement un principe clairement exprimé, tant par le CJC que par notre droit propre, à savoir la nécessaire *distinction de l'administration de la paroisse comme telle, d'avec l'administration de la maison (communauté) religieuse*, distinction qui implique des bilans et des budgets distincts et des livres de comptes séparés.

Cette directive déjà suggérée par le Chapitre général spécial (CGS), et qui est formulée à l'art. 30² des Règlements généraux, est clairement indiquée dans le CJC. En effet:

- a. *le curé est le responsable direct* de l'administration des biens de la paroisse; il doit en rendre compte à l'Ordinaire du lieu. On peut lire au canon 532 que «dans toutes les affaires juridiques, le curé représente la paroisse, selon le droit; il veillera à l'administration des biens de la paroisse, selon les cann. 1281-1288»;
- b. le curé est aidé dans l'administration des biens de la paroisse par un *conseil pour les affaires économiques* qui sera régi, en plus du droit universel, par les règles que l'évêque diocésain aura portées (cf. can. 537).

² Cf. CGS, 433-436. L'art. 30 des Règlements généraux dit: «Pour les rapports administratifs, on observera les prescriptions de l'art. 190 des Règlements généraux et on tiendra compte aussi des obligations envers la communauté paroissiale, selon les normes du droit. Quant à la propriété, on distinguera clairement, avec documents et écritures à l'appui, les biens appartenant à la paroisse en tant que telle, et ceux appartenant à la Congrégation». Par ce rappel du droit universel et de la distinction des biens appartenant à la paroisse et à la communauté religieuse, l'art. des Règlements exprime la nécessaire distinction des administrations. Sur cette base le Chapitre provincial, aux termes de l'art. 190,5 des Règlements, pourra fixer des règles particulières.

La responsabilité conférée au curé et l'existence du «conseil pour les affaires économiques» (nécessaire, même s'il n'est que consultatif) donnent à l'administration de la paroisse son autonomie.

La distinction entre les administrations de la paroisse et de la maison (communauté) religieuse étant ainsi établie, il reste à examiner des situations qui se présentent dans les rapports entre les deux entités. Il est opportun d'exposer clairement trois situations.³

1. *Au sujet des biens meubles qui sont la propriété de la Société salésienne (de la maison religieuse):* L'administration de ces biens, destinés à la paroisse mais propriété de la maison religieuse, revient à la maison religieuse. Toutes les autorisations et redditions de comptes relèvent donc du Supérieur compétent (Directeur et Provincial) aux termes des Constitutions. Toutefois la communauté a évidemment le droit de demander aux paroissiens l'aide nécessaire pour la restauration ou l'embellissement de l'église ou des locaux mis à la disposition de la paroisse: mais le contrôle des offrandes et des dépenses passe par le Supérieur salésien, lequel, bien sûr, agira de commun accord avec le curé son confrère.
2. *Au sujet des biens immeubles qui sont la propriété de la Curie (ou de la fabrique d'Église):* La compétence pour leur administration est de l'*Ordinaire du lieu*. L'administration est assurée par le curé qui demandera les autorisations nécessaires et rendra ses comptes à l'*Ordinaire du lieu*. Il faut se rappeler toutefois que, même dans pareil cas, le Supérieur religieux garde sa responsabilité à l'endroit de ses subordonnés: il doit veiller à ce que l'administration des biens ecclésiastiques, confiée à ses religieux, soit accomplie en obéissance aux lois et à leur esprit (cf. can. 678, § 2).

³ Ces situations se présentent aussi bien quand les salésiens, qui animent la paroisse, forment une communauté indépendante, que quand ils font partie d'une plus grande communauté. Les administrations de la paroisse et de la communauté religieuse doivent être distinctes et le directeur (même s'il est en même temps le curé) a des responsabilités précises en tant que supérieur de la communauté.

3. Reste la question de la *gestion ordinaire* de la paroisse, qui, nous l'avons vu, est l'affaire du curé aidé du «conseil pour les affaires économiques». Dans l'administration ordinaire, il y a un point qui doit être clairement établi, si l'on veut que les rapports entre paroisse et communauté demeurent fraternels; il s'agit de la *juste destination des revenus*. Dans certains diocèses, des règlements existent qui précisent ce qui revient au curé et à ses vicaires et ce qui doit aller à l'église et à la paroisse. En toute hypothèse, voici les principaux critères à appliquer:
 - a. Les entrées personnelles du curé et des vicaires reviennent à la communauté salésienne (cf. C 76): tels sont les traitements, les salaires diocésains, les pensions, les honoraires pour les intentions de Messes. Ces revenus entrent donc dans la caisse de la communauté.
 - b. Quant aux «droits d'étole», ils doivent, selon le can. 531, être versés au fonds de la paroisse. Il en va de même des offrandes volontaires des fidèles, à moins que ne soit clairement établie la volonté contraire du donateur. De toute façon, concernant ce point précis, on s'en tiendra aux normes diocésaines qui traitent les cas particuliers.

Le devoir du curé de «rendre compte au supérieur»

Dans les paragraphes précédents, l'autonomie de la paroisse dans l'administration de ses biens a été affirmée, ainsi que la responsabilité du curé, en dépendance de l'Évêque et avec la collaboration du conseil pour les affaires économiques, en tout ce qui regarde la gestion de la paroisse.

Cela étant bien établi, il faut préciser le devoir qui *incombe au curé de «rendre compte» à son supérieur*. En plus d'être conforme à la nature de la vie religieuse, ce devoir est explicité pour nous à l'art. 198 des Règlements généraux où il est dit: «Même les confrères chargés d'oeuvres qui, par leur statut ou par convention, ont un Conseil d'administration indépendant, sont tenus de rendre compte de leur gestion aux supérieurs religieux». La paroisse, ayant son

propre conseil pour les affaires économiques, est donc, elle aussi, visée par cet article de nos Règlements.

À la question: «Que faut-il entendre par 'rendre compte' à son supérieur (directeur et provincial), il faut répondre avant tout que cette 'reddition de comptes' ne peut pas être prise comme une obligation absolue d'obtenir l'autorisation du supérieur. En effet le can. 532 donne au curé la responsabilité directe de l'administration des biens de la paroisse (non des biens de la Congrégation, évidemment), et conséquemment, c'est de l'Ordinaire du lieu qu'il doit obtenir l'autorisation quand celle-ci est requise.

D'autre part, le Code de Droit canonique attribue aux Supérieurs religieux la responsabilité de veiller à ce que leurs religieux soient fidèles à la discipline de leur Institut, sur tous les points qui concernent l'exercice de l'apostolat externe (y compris les aspects financiers). Cette responsabilité découle du can. 678 §2: «Dans l'exercice de l'apostolat externe, les religieux sont aussi soumis à leurs propres Supérieurs et doivent rester fidèles à la discipline de leur Institut; les Évêques eux-mêmes, si le cas se présente, ne manqueront pas d'urger cette obligation».

En conséquence, le devoir du curé de «rendre compte» à son Supérieur peut être interprété, selon notre droit particulier, comme suit: si d'une part, il ne faut pas y voir l'obligation d'obtenir une «autorisation», il ne faut pas non plus ramener ce devoir de «rendre compte» au simple fait d'informer. Il faut que le curé soumette à son Supérieur religieux (directeur, provincial) les différents problèmes financiers, et en particulier les bilans et les budgets, ainsi que les projets, et lui demande *un avis préalable et son «agrément»*. Cette façon de procéder aidera à tenir compte des exigences de la discipline religieuse propre à la communauté qui anime la paroisse.

C'est dans ce sens que le devoir de «rendre compte» découle des exigences mêmes du charisme spécifique de notre Congrégation à laquelle est confiée la paroisse. Le curé salésien, qui se sait porteur de ce charisme et représente la Congrégation auprès de la communauté des fidèles, étudie avec son supérieur les décisions qu'il devra prendre, y compris dans le domaine financier (tout en gardant son autonomie), afin de rester fidèle à l'esprit de son Institut et d'en témoigner en tout. S'il découvre que les exigences des paroiss-

siens vont à l'encontre des indications reçues de son Supérieur, le curé devra user de sagesse et de discernement et éventuellement en référer à son Évêque. De son côté le Supérieur, lui aussi, en cas de divergence de vues sur certains points, pourra toujours prendre contact avec l'Évêque, dans l'esprit même du can. 678 §3.

Participation de la communauté salésienne au conseil pour les affaires économiques

Il reste un dernier point qui mérite d'être pris en considération. Plusieurs Chapitres provinciaux s'en sont préoccupés. Il s'agit de la participation d'un représentant de la communauté salésienne au conseil pour les affaires économiques. Ce serait un confrère différent du curé (qui déjà préside ce conseil). Il semble que l'économe de la maison soit l'homme tout indiqué.

Cette participation se justifie. Dans un conseil, composé en majorité de laïcs non religieux, la présence d'un salésien qui ne soit pas le curé, pourrait aider grandement à ce qu'il soit tenu compte des exigences de l'esprit salésien. Quand le conseil devra faire des choix, ce confrère pourra l'éclairer en présentant le point de vue de la communauté religieuse.

Cela dit, il faut quand même ajouter que cette participation d'un salésien, en plus du curé, audit conseil, ne peut être imposée par l'autorité salésienne (pas plus que par le Chapitre provincial, qui peut simplement la suggérer). En effet, le can. 537 affirme que ledit conseil est composé selon des règles établies par l'Évêque. En conséquence, on pourrait procéder comme suit:

- ou bien insérer une clause dans la Convention à passer avec l'Évêque au moment de l'acceptation de la paroisse (et ce serait, à coup sûr, la meilleure façon de procéder);
- ou bien utiliser les latitudes que l'Évêque reconnaît toujours au curé dans la composition dudit conseil.

Voilà, en réponse à quelques questions posées par les Chapitres provinciaux, des précisions qui harmonisent les exigences du droit universel avec celles de notre droit propre.

3.2 ATTRIBUTION DES HONORAIRES DES MESSES BINÉES

L'Osservatore Romano du 24 juillet 1987 a publié la réponse de la «Commission pontificale pour l'interprétation authentique du Code de Droit canonique» à une question concernant l'attribution des honoraires des Messes binées, fixée par le can. 951 §1 du CJC.

La question posée à la Commission était la suivante: *«Faut-il entendre par l'Ordinaire, dont parle le can. 951 §1, l'Ordinaire du lieu où la Messe est célébrée, ou l'Ordinaire propre du célébrant?»*

La réponse donnée au cours de la séance plénière du 20 février 1987, et approuvée par le Souverain Pontife le 23 avril 1987, est la suivante: *«Réponse négative à la première partie de la question; réponse affirmative à la seconde, sauf s'il s'agit de curés ou de vicaires paroissiaux, car alors il faut entendre par Ordinaire, l'Ordinaire du lieu».*

Cette réponse de la Commission pontificale modifie en partie l'interprétation publiée dans les Actes du Conseil général, n. 313 (avril-juin 1985, p. 24). Cette interprétation attribuait toujours les honoraires des messes binées à l'Ordinaire du célébrant (pour nous, le Provincial).

Sur base de l'intervention de la Commission pour le Code, on distinguera:

1. Pour le curé et pour les vicaires paroissiaux (nommés comme tels par l'Évêque), les honoraires des Messes binées (ou trinées) seront remis à l'*Ordinaire du lieu*;
2. Pour tous les autres salésiens (même s'ils oeuvrent dans la paroisse), les honoraires des Messes binées (ou trinées) seront remis au *Provincial salésien*.

Rappelons toutefois la règle fixée par le can. 951 §2: le prêtre qui, le même jour, *concélébre* une seconde Messe ne peut jamais accepter des honoraires pour cette Messe concélébrée.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL

4.1 Chronique du Recteur majeur

Le 18 juillet 1987, le Recteur majeur, parti pour Valtellina, fut témoin des premiers fléaux qui s'abattirent sur cette vallée; il fut même isolé et bloqué à Bormio. En passant par la Suisse, il réussit à regagner Rome le 20 juillet.

Après les travaux de la session d'été du Conseil, il eut la joie d'être reçu, en audience privée, le 29 juillet, par le Pape, avec qui il s'entreteint des initiatives prévues pour les fêtes du centenaire '88.

Le 31, il partait pour le Portugal présider à Fatima la visite d'ensemble des Provinces de la Région ibérique (2-8 août).

Rentré à Rome le 9, il repartait le 12 pour Pékin, Canton et Shiu Chow. Là, il parcourut les chemins suivis autrefois par nos héroïques missionnaires et nos martyrs. Il s'est rendu sur le pont Marco Polo où, selon tel songe de Don Bosco, se rencontreront un jour des salésiens venus d'horizons opposés. Il a pu parler avec l'un ou l'autre des huit confrères qui se trouvent encore en Chine continentale. Puis il est passé à Macao et à Hong Kong pour de faternelles rencontres avec les salé-

siens et avec des groupes de la Famille salésienne de la Province «Marie Auxiliatrice» de Hong Kong.

Il rentra à Rome le 23 août. Après un rapide passage à Turin pour saluer un congrès des musiciens salésiens et à Côme une retraite de confrères, il arriva à Sondrio (où l'oeuvre locale s'est montrée généreuse et efficace) et put assurer les autorités civiles et religieuses de l'aide des salésiens face aux menaces énormes qui pesaient encore sur la Valtellina.

Le 2 septembre, il a été reçu à nouveau par le Pape, en audience privée, à Castel Gandolfo, pour lui donner des informations sur son voyage en Chine.

Le 4 septembre, nouveau départ. Cette fois pour les États-Unis où il rencontra les confrères des deux provinces et présida la visite d'ensemble des provinces de la Région anglophone. Le 17 septembre, il s'envola de New York vers Santiago (Chili) où il assista à la commémoration centenaire de l'arrivée des salésiens au Chili et au 80e anniversaire du Cardinal Raúl Silva Henríquez.

Il rentra à Rome le 27 septembre pour assister au Synode des Évêques.

4.2 Chronique du Conseil général

Le 2 juin a débuté, comme prévu, la session d'été du Conseil général. Elle a compté 34 séances et s'est achevée le 24 juillet. Tous les Conseillers venus de leurs diverses Régions étaient présents à l'exception du Père José A. Rico, resté en Espagne jusqu'à la mi-juin, après l'opération des coronaires subie à Madrid.

Comme toujours, le Conseil a entrepris de nombreux travaux ayant trait à l'animation de la Congrégation. Un certain temps a été consacré aux affaires courantes provenant des Provinces: nominations des conseillers provinciaux et approbation des nominations des directeurs, ouverture et érection canonique de Maisons (érection de 9 Maisons et préparation de 7 nouvelles «présences»), autorisations pour certaines opérations administratives, examen de problèmes particuliers concernant les confrères, etc...

Toutefois la plus grande partie du travail du Conseil fut la préparation des nominations des Provinciaux, l'examen des rapports des Visites extraordinaires, l'approbation des Actes des Chapitres provinciaux et autres sujets qui intéressent la vie et la mission de la Congrégation.

Voir ci-après, pour information, le sommaire des sujets examinés et discutés au cours des deux mois qu'a duré la session du Conseil.

1. Nomination des Provinciaux.

Ce fut l'une des tâches qui a le plus occupé le Conseil. À partir des résultats des consultations, le Conseil a mené, posément et avec esprit de foi, cette tâche de discernement pour choisir des personnes capables de guider les différentes communautés provinciales et de faire face aux exigences de leur mission. Les Provinciaux nommés sont au nombre de onze, auxquels il faut ajouter le Supérieur de la quasi-province de Sardaigne et le Directeur de la maison généralice à Rome. Voir ci-après, au numéro 5.3 des présents Actes, des données concernant chacun des nouveaux provinciaux.

2. *Rapports des Visites extraordinaires.* Durant cette session l'examen des Visites extraordinaires s'est poursuivi. Les Conseillers régionaux ont visité les Provinces suivantes: Buenos Aires (Argentine), Équateur, Allemagne septentrionale (Cologne), Inde-Dimapur, Lombardie-Émilie (Italie), Yougoslavie (Zagreb), Pologne de l'Est (Varsovie), États-Unis de l'Ouest (San Francisco). Le Régional d'Asie a aussi fait rapport sur sa visite à Djakarta et à Timor. L'examen des rapports sur ces Visites est toujours un moment précieux pour voir le chemin parcouru et pour donner aux Provinces les suggestions qui peuvent aider à leur croissance salésienne.

3. Approbation des Directoires et des Délibérations des Chapitres

provinciaux. Le Conseil général a continué l'examen des documents des Chapitres provinciaux tenus dans les six premiers mois de 1987. Cet examen, en vue de l'approbation requise par les Constitutions, comporte aussi les observations opportunes. Les 21 Chapitres examinés et approuvés sont: Argentine-Buenos Aires, Argentine-Bahía Blanca, Argentine-Córdoba, Argentine-La Plata, Argentine-Rosario, Bolivie, Brésil-Belo Horizonte, Brésil-Campo Grande, Brésil-Recife, Brésil-São Paulo, Amérique centrale, Colombie-Medellín, Inde-Bombay, Inde-Calcutta, Inde-Bangalore, Inde-Madras, Yougoslavie-Ljubljana, Yougoslavie-Zagreb, Pérou, Thaïlande, UPS.

Le document «Orientamenti e Norme» pour la Formation dans les Provinces d'Italie a été approuvé.

4. *Visites d'ensemble.* Durant les six premiers mois de 1987, plusieurs Visites d'ensemble ont été organisées en vue de l'évaluation à mi-course du mandat (des six années) du Recteur majeur et de son Conseil. Un rapport des Visites a été fait, au siège même du Conseil général, par le Recteur majeur et par les Conseillers, et des conclusions ont été tirées.

Suit la liste des Visites dont rapport a été fait. Pour les Provinces de langue néerlandaise (Leusden, 17-19 février); pour les Provinces de langue allemande (Vienne, 19-22 fé-

vrier); pour les Provinces du «Plata» (Ypacaraí, 29 mars-4 avril); pour les Provinces du Brésil (Brasília, 5-11 avril); pour les Provinces de la Région Pacifique-Caraïbes (Caracas, 12-18 mai); pour les Provinces d'Italie et du Proche-Orient (Rome, 25-29 mai).

5. *Textes liturgiques et Prières salésiennes.* Le Conseil a pris connaissance de la rédaction pratiquement définitive (toutefois les Conseillers ont pu faire leurs observations) de plusieurs textes importants qui, du moins on l'espère, seront publiés au cours de l'année centenaire '88: le «*Propre salésien*» (pour la liturgie des Messes et des Heures de l'Office); le «*Rituel de la Profession salésienne*»; et le guide pour la «*Prière de la communauté salésienne*». Cet ouvrage a été dûment revu depuis l'approbation des Constitutions.

6. *Rapports financiers entre la maison salésienne et la paroisse.* Le Conseil a consacré une séance à réfléchir à la réglementation établie, après la promulgation du Code de Droit canonique, en conformité avec notre Règle de vie et à la lumière des rapports des Chapitres provinciaux tenus en 1986/87. Les indications, fruit de cette réflexion du Conseil, se trouvent dans les «*Dispositions et normes*» du présent numéro des ACG, en 3.1.

7. *Évaluation du travail accom-*

pli par le Conseil général. À mi-course des six années de leur mandat, plusieurs Conseillers ont proposé de faire une évaluation du travail accompli par le Conseil. Cette vérification a demandé quelques séances qui ont porté sur les objectifs fixés au début du mandat, sur la méthode suivie dans le travail, et sur les problèmes qui se sont présentés. Cette réflexion a porté évidemment sur quelques points qui se sont révélés prioritaires (un questionnaire préalable avait permis de les cerner). Il faut signaler, parmi les conclusions, la résolution qui a été prise d'étudier, au cours des prochaines sessions, quelques problèmes de fond qui existent (sous diverses formes), en beaucoup d'endroits de la Congrégation.

8. *Préparation du centenaire '88.* Fidèle à sa ligne de conduite, le Conseil a fait le point, comme dans les sessions précédentes, sur la préparation du centenaire de la mort de Don Bosco, avec un intérêt particulier pour les célébrations de portée

mondiale, et pour les finalités primordiales du centenaire lui-même. Elles concernent le renouvellement de notre profession salésienne.

Outre les aspects relevant de l'organisation, deux initiatives ont particulièrement retenu l'attention: la journée de la profession salésienne, le 14 mai 1988, et le projet de célébrer les professions perpétuelles des SDB et des FMA, à Turin, au mois de septembre 1988.

Comme au cours des précédentes sessions, une rencontre des nouveaux provinciaux a eu lieu à la maison généralice. Elle a occupé la dernière semaine du mois de juin et a permis, en plus de la présentation des différents secteurs de l'activité salésienne, des échanges très fructueux sur les expériences de chacun.

Au cours de la session du Conseil général, les temps de prière commune ont été nombreux. Signalons surtout la recollection d'une journée, le 27 juin, sous la conduite de don Angelo Amato.

5. DOCUMENTS ET NOUVELLES

5.1 Prière à Don Bosco

De divers côtés était parvenue au Recteur majeur la demande d'une prière qui pourrait servir, principalement aux membres de la Famille salésienne, pour invoquer Don Bosco, Père et Maître de la jeunesse. Le Recteur majeur a composé la prière suivante:

O saint Jean Bosco
Père et Maître de la jeunesse,
toi qui , docile à l'Esprit,
as transmis à la Famille salésienne
le trésor de la prédilection
pour les petits et pour les pauvres,

Apprends-nous à être pour eux chaque jour
les signes et les porteurs de l'amour de Dieu,
et fais grandir en nos cœurs
les sentiments mêmes du Christ Bon Pasteur.

Demande pour tous les membres de ta Famille,
la bonté du cœur,
la ténacité au travail,
la sagesse du discernement,
le courage de donner un témoignage d'Église,
la générosité missionnaire.

Obtiens- nous la grâce
de rester fidèles à l'Alliance
que le Seigneur a scellée avec nous,
et fais que, conduits par Marie,
nous parcourions joyeusement,
avec les jeunes,
la voie qui conduit à l'Amour.

Amen.

5.2 Dimanche des missions salésiennes en 1988.

Message du Recteur majeur

Parmi les initiatives qui veulent relancer et renforcer l'esprit missionnaire, retenons le DIMANCHE DES MISSIONS SALÉSIENNES que les Provinces et les Maisons salésiennes sont invitées à célébrer au cours d'une journée (ou d'une semaine) aux environs du 25 février, mémoire liturgique de nos Bienheureux Martyrs. Le Conseiller général pour les Missions fait paraître une brochure intitulée DOMISAL où il explique les buts que l'on désire atteindre par cette journée missionnaire. Concrètement, pour la prochaine Domisal '88, il propose comme thème général, le slogan: «Le songe n'est pas achevé!». Et il lance un projet spécifique en faveur de la Guinée Conakry, en Afrique.

Nous donnons ci-après le message transmis par le Recteur majeur pour la prochaine Domisal '88. Il s'intitule:

LES SONGES NOUS GUIDENT ENCORE

Don Bosco inaugura son épopée missionnaire en envoyant ses premiers fils, d'Europe en Amérique latine. Mais, en son cœur, il se savait voué à la jeunesse pauvre de tous les peuples. Les cinq songes missionnaires qu'il fit nous découvrent

de vastes horizons: Amérique, Afrique, Asie, Australie, Océanie.

Le dynamisme et l'ardeur de son cœur ne permettent aucune trêve: il faut aller de l'avant, toujours. Il n'y a pas de frontières pour qui veut porter le salut aux petits et aux pauvres.

Le DIManche des MISSIONS SALÉSIENNES, remis en honneur dans toutes les Provinces en l'année centenaire de la mort de notre Père bien-aimé, offre à la Famille salésienne de raviver le sens de sa responsabilité dans la diffusion du message évangélique (Mc 16,20).

Je pense aujourd'hui avec émotion à nos Bienheureux Martyrs, Mgr Versiglia et don Caravario, qui de l'Extrême-Orient semblent nous inviter à suivre l'itinéraire des songes de Don Bosco pour arriver jusqu'en Chine.

En effet, ces dernières années, des confrères d'Amérique latine sont venus se joindre à ceux de l'Europe et des Indes, et se sont lancés en force vers l'Afrique. On dirait qu'ils nous montrent la voie tracée par Don Bosco: de Valparaiso à Pékin en passant par l'Afrique.

Puissent toutes nos communautés vibrer de zèle missionnaire, étudier la situation religieuse et sociale de tous ces pays et apporter une aide concrète aux nouvelles présences missionnaires.

L'occasion est providentielle de proclamer les grands idéaux mis-

sionnaires et d'ouvrir à l'espérance les coeurs de tant de jeunes qui sont encore dans l'attente du charisme de Don Bosco.

Père Egidio Viganò

5.3 Nouveaux Provinciaux

Douze nouveaux provinciaux ont été nommés au cours de la session plénière qui s'est tenue du 2 juin au 24 juillet (cf. Chronique n. 4.2). Voici quelques brefs renseignements à leur sujet.

1. BERNARDO DUARTE *David, provincial du Portugal*

Né à Cujó, au diocèse de Lamego (Portugal), le 25 janvier 1934, David Duarte Bernardo entra à 16 ans au noviciat de Mogofores, où, le 16 août 1951, il fit sa première profession dans la congrégation salésienne. Après les études philosophiques et le stage pratique, il fut envoyé au scolasticat de Sherfield, en Grande-Bretagne, pour l'étude de la théologie. Il reçut l'ordination sacerdotale le 9 juillet 1961, à Estoril (Portugal).

Trois ans après son ordination, il fut appelé à diriger la maison de Macao. Il y demeura jusqu'à sa nomination d'économe provincial à Lisbonne en 1971. Il demeura à ce poste durant quatorze ans (1971-1985), puis fut nommé directeur de la maison salésienne d'Estoril. C'est

là qu'il reçut, en juin dernier, la nomination de provincial de Lisbonne.

2. CALLE Juan Bautista, *provincial de Medellín (Colombie)*

Juan Bautista Calle est né à Andes dans la province d'Antioquia (Colombie), le 25 avril 1939. Il entra à douze ans au juvénat salésien de Mosquera, puis fit son noviciat à La Ceja et émit ses premiers vœux le 29 janvier 1958. Après les premières expériences pratiques, il se prépara à l'ordination sacerdotale au scolasticat de Bogotá. Il fut ordonné prêtre, à Medellín, le 1er juillet 1967.

Après quelques années d'apostolat passées au juvénat de La Ceja, le Père Calle fut élu directeur de ce même juvénat en 1976. Il le resta jusqu'en 1981, date de sa nomination de vicaire provincial. En 1984, il fit partie du Chapitre général. Depuis 1985, il était directeur du scolasticat de philosophie de Rionegro.

3. CANTINI Juan, *provincial de Buenos Aires (Argentine)*

Juan Cantini est né le 12 mars 1928 à Rosario, province de Santa Fé (Argentine). En 1939, il commença son expérience de «vie avec Don Bosco» au juvénat de Rosario; fit son noviciat à Los Condores et le couronna par sa première profession le 6 février 1947. Après le stage pratique, la théologie et l'ordination sacerdotale, reçue le 7 août 1955, il

fut envoyé en Italie pour se perfectionner dans l'étude du droit canonique.

Une fois obtenu le doctorat en droit canonique, il fut agrégé au corps professoral de l'«Ateneo salesiano», d'abord à Turin, puis à Rome.

Rentré dans la province de Bahía Blanca, il fut désigné, en 1968, pour diriger la maison de Manucho, d'où il fut transféré, en 1970, à la maison de Viedma, toujours comme directeur. En 1972 il fut nommé provincial de Bahía Blanca.

Six ans plus tard, il assumait la charge de maître des novices, au noviciat interprovincial de La Plata, et en 1984, y ajoutait celle de conseiller provincial. Signalons pour conclure qu'il prit une part active aux Chapitres généraux 20^{ème}, 21^{ème} et 22^{ème}.

4. CASTI Giuseppe, Supérieur de la quasi-province de Sardaigne (Italie)

Giuseppe Casti est né le 12 septembre 1946 à Sardara, province de Cagliari (Sardaigne). Élève du juvénat de Arborea, il demanda à être admis au noviciat de Lanuvio (Latium) et y fit sa profession religieuse le 16 août 1963.

Après les études philosophiques, il demanda et obtint d'aller faire son stage pratique au Zaïre. De là il fut envoyé en Belgique pour les études théologiques. Le 9 septembre 1973,

il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale.

Revenu dans sa province d'origine, il offrit ses services dans une nouvelle paroisse salésienne à Nuoro. Peu après, il fut appelé à Cagliari, pour la pastorale des jeunes et l'animation de la Famille salésienne de la Délégation de Sardaigne récemment créée, puis érigée par la suite en quasi-province. Depuis 1984, il était membre du Conseil provincial.

5. COSTANZO Vittorio, provincial de Sicile

Né à Cesarò (Messine), le 27 novembre 1941, Vittorio, entra tout jeune au juvénat de Pedara. À la fin de son noviciat à San Gregorio il fit profession, le 16 août 1960. Son stage pratique terminé, il fit ses études théologiques au scolasticat de Messine, et y fut ordonné prêtre le 21 décembre 1968.

Il conquist une licence en Pédagogie et l'agrégation ès Lettres. Il travailla ensuite comme prêtre éducateur à San Gregorio, puis à Catane-Salette. En 1976, il fut mis à la tête de l'institution San Filippo à Catane, où il resta jusqu'en 1980, date de sa nomination de directeur de la maison de Palerme-Sampolo.

Quand la Province de Sicile accepta une mission à Madagascar, dans le cadre du Projet-Afrique, il demanda et obtint de faire partie du premier groupe de confrères mis-

sionnaires. Depuis 1985, il dirigeait la communauté de Tulear.

6. *DELGADO Germán, provincial d'Équateur*

Germán Delgado est né à El Pan, dans le diocèse de Cuenca (Équateur) le 22 janvier 1930. En 1950 il entra au noviciat de Cuenca où, l'année suivante, il émit ses premiers vœux, le 16 août 1951. Après son stage pratique, il fut envoyé à Bogotá (Colombie) pour y parcourir le cycle des études théologiques. Il fut ordonné prêtre à Bogotá le 29 juin 1962.

Il prit ensuite une licence en théologie et le diplôme d'État requis pour l'enseignement. Il oeuvra alors plusieurs années dans les jувénats de Cuenca et de Cayambe, puis au collège Don Bosco de Quito. Après une année consacrée à l'étude de la spiritualité, à Rome, il fut nommé maître des novices.

En 1974, il fut nommé directeur à Cuenca et, en 1980, à Guayaquil-Colón. Depuis 1981, il faisait partie du Conseil provincial de Quito.

7. *DURAIRAJ Vincent, provincial de Madras (Inde)*

Né à Madras le 27 mars 1937, Vincent Durairaj, après les années de jувénat à Tirupatur, fut novice à Yercaud où il fit la première profession le 24 mai 1958. Terminées les expériences du stage pratique, il

suivit les cours de théologie à Kotagiri et y fut ordonné prêtre le 21 décembre 1968.

Après avoir obtenu une licence en théologie et un diplôme en sciences économiques, il occupa pendant plusieurs années le poste d'économiste à la maison de Madras-Perambur. En 1972 il devint directeur du «Rinaldi Juniorate» à Madras. En 1975 il fut nommé curé de la paroisse de Madurai. Il accomplit cet apostolat jusqu'en 1980, date de sa nomination de directeur de la maison de Yercaud.

En 1982 il est élu vicaire provincial et en 1983 il est en même temps directeur de la maison provinciale.

8. *FOX Julian, provincial d'Australie*

Le Père Julian Fox a été appelé à succéder au Père Ferruccio Bertagnolli à la tête de la province d'Australie. Il est né à Hobart, dans l'île de Tasmanie, le 20 juillet 1945. Il est devenu salésien le 31 janvier 1965 à la fin de son noviciat passé à Oakleigh. L'expérience du stage pratique une fois terminée et les études théologiques achevées, il fut ordonné prêtre dans l'église paroissiale de son village natal, le 7 décembre 1972.

Diplômé en sciences pédagogiques et agrégé de l'enseignement, il accomplit son ministère sacerdotal et éducatif dans les maisons de Oakleigh et de Sunbury jusqu'en 1982,

date à laquelle il fut appelé à diriger l'école technique de Ferntree Gully. Depuis 1986 il dirigeait la maison de Sunbury et faisait partie du Conseil provincial.

9. *GALBUSERA Gaetano, provincial de la Province Adriatique (Italie)*

Don Gaetano Galbusera, nouveau provincial d'Ancône, est né à Marresso (Côme), le 27 août 1940. Encore adolescent il passa quelques années au juvénat de Lorette. C'est là que mûrit son désir de rester avec Don Bosco. Il entra au noviciat de Missaglia (Côme) dans la province de Lombardie-Émilie et fit ses premiers vœux le 16 août 1957. Après son stage pratique, il suivit les cours de théologie à l'Ateneo Pontificio Salesiano, à Turin d'abord, puis à Rome, où il fut ordonné prêtre le 22 décembre 1967.

Après avoir conquis la licence en théologie et le doctorat ès Lettres, il accomplit un précieux apostolat dans l'enseignement et l'animation de nos maisons d'Arese, Brescia, puis à nouveau Arese. Quand, à Arese, la paroisse de la ville fut confiée aux salésiens, don Galbusera en fut le premier curé tout en restant, directeur.

L'année dernière, il avait été transféré, en qualité de directeur, à la maison de Bologne.

10. *IZURIETA Hugo, provincial de La Plata (Argentine)*

Né à Chascomus, dans la province de Buenos Aires, le 1er avril 1934, Hugo Izurieta, à l'âge de 11 ans, entra au juvénat de La Plata. Novice à Morón, il émit les premiers vœux le 31 janvier 1952. Après son stage pratique, il se prépara à la prêtrise au scolasticat de Córdoba. C'est là qu'il reçut l'ordination sacerdotale le 26 novembre 1961.

Il conquiert le titre d'agrégé de l'enseignement, puis fut envoyé comme professeur, d'abord au collège de Bernal, puis à celui de Uribellarrea. En 1967, il est appelé à diriger la maison de General Pirán, et en 1973 celle de Don Bosco. En 1974, il est transféré au collège de General Pico, comme directeur, puis, toujours comme directeur, au collège Don Bosco de Mar del Plata. Le Père Izurieta fut aussi membre du Conseil provincial durant un triennat.

11. *MARTINELLI Antonio, provincial de la Province Méridionale (Italie)*

Né à Soverato, province de Catanzaro, le 22 mai 1934, Antonio Martinelli entra à l'âge de 12 ans au collège salésien de sa ville natale. Admis au noviciat de Portici (Naples), il y fit profession le 16 août 1950. Après avoir terminé son stage pratique, il fut envoyé au scolasticat

de la Crocetta (Turin) et au cours de la 4^{ème} année fut ordonné prêtre, dans la basilique Marie Auxiliatrice à Turin, le 11 février 1960.

Il prit ensuite une licence en théologie, et rentra dans sa province d'origine où il devint professeur à Torre Annunziata. Par après, il fut nommé professeur au scolasticat de théologie de Castellamare di Stabia, où il devint directeur en 1968. Peu d'années après, il entra au Conseil provincial.

Il participa au CGS. Il fut élu, en 1973, provincial de la province de Vénétie-Ouest (Vérone). Son mandat (six ans) achevé, il retourna à Castellamare, mais un an plus tard il était appelé à prendre la direction du Centre national de Pastorale des jeunes, d'abord à Turin, puis à Rome où le Centre avait, entre-temps, été transféré. Depuis 1980, il assumait aussi la tâche de secrétaire de la Conférence des Provinces italiennes (CISI).

12. SCAGLIONI Arnaldo, provincial de Lombardie-Émilie (Italie)

Arnaldo Scaglioni est né à Sabbioneta, dans la province de Mantoue, le 19 janvier 1939. À 11 ans il entre à la maison salésienne de Ferrare. Admis au noviciat de Montodine qui est bientôt transféré à Missaglia, il fait ses premiers vœux le 16 août 1956.

Après l'expérience du stage pratique il est envoyé pour l'étude de la théologie à l'Ateneo salesiano d'abord à Turin puis à Rome. Il est ordonné prêtre le 22 décembre 1966.

Il prend une licence en théologie et une licence en pédagogie (licence d'État). Il travaille alors plusieurs années dans nos maisons. En 1976, il est fait directeur de la maison salésienne de Fiesco (Cremone), puis de celle de Parme. Depuis 1981, il était conseiller provincial.

5.4 Solidarité fraternelle (50^e rapport)

a) *Provinces qui ont voulu aider d'autres provinces ou oeuvres dans le besoin*

AMÉRIQUE LATINE

Mexique
Prov. de Guadalajara L. 637.500

AMÉRIQUE DU NORD

Prov. des USA-Est	L. 13.793.540
Prov. des USA-Ouest	16.218.750

ASIE

Inde	
Prov. de Bombay	1.225.000
Prov. de Dimapur	1.000.000
Dimapur (Maram)	100.000
Prov. de Madras	5.000.000
Thaïlande	2.000.000

EUROPE			– Pour les communautés salésiennes	30.000.000
Italie				
Prov. de Rome (Slovaques)	1.500.000	ASIE		
Prov. Vénétie Est (Udine)	600.000	Vietnam		
Diocèse de Brescia	10.000.000	pour les confrères	22.000.000	
Italie (Melle E. Bosio)	100.000	EUROPE		
Espagne		Yougoslavie		
Prov. de Cordoue	5.000.000	Prov. de Ljubljana		
		– pour le service d'édition	10.000.000	
b) <i>Provinces ou oeuvres ayant bénéficié d'une aide de la part du «Fonds de solidarité fraternelle»</i>		Pologne		
		Prov. de Pila		
		– pour le scolasticat de théologie	20.000.000	
AMÉRIQUE LATINE				
Province d'Amérique centrale				
Nicaragua				

5.5 Confrères défunts (1987 – 3ème liste)

«La foi au ressuscité soutient notre espérance et maintient vivante la communion avec nos frères qui reposent dans la paix du Christ. Ils ont dépensé leur vie dans la congrégation et plusieurs ont souffert même jusqu'au martyre par amour du Seigneur... Leur souvenir nous encourage à poursuivre notre mission dans la fidélité» (Const. 94).

NOM	LIEU ET DATE DU DÉCÈS	ÂGE	PROV.
P ALBERA Virgilio	Dibugarh	13-08-87	74 ING
L ANCONA Giov. Battista	Campo Grande	10-06-87	77 BCG
P ARNEODO Luigi	Torino	17-07-87	78 ISU
P BECHIS Achille	Torino	20-06-87	71 ISU
P BENIKOWSKI Piotr	Częstochowa	04-07-87	72 PLO
P BEOBIDE ZENDOYA J. Manuel	Urnieta	09-08-87	87 SBI
P BORRA Giuseppe	Roma	08-07-87	72 IRO
P BYRNE McARDLE Lawrence	San Francisco	13-07-87	78 SUO
P CAPRA Celestino	Recife	03-08-87	87 BRE
P CASTELVECCHI Lawrence	Bootle	27-06-87	62 GBR

NOM	LIEU ET DATE DU DÉCÈS	ÂGE	PROV.
P CIAMPI Theodore	Marrero	11-06-87	79 SUE
P COLOMBO Giovanni	Novara	24-06-87	79 INE
P DE GIORGIO John	Malta	11-05-87	80 IRL
P DEIALA Antioco	Lanusei	05-09-87	73 ISA
P DELLA TORRE Giuseppe	Vancouver	08-07-87	79 SUO
P FREIRE José Antonio	Montevideo	08-08-87	85 URU
P GRABRE Giovanni	Venezia	12-07-87	91 IVE
P HUBER Juan	Managua	08-07-87	86 CAM
P KOŻUCHOWKI Edmund	Barlinek	15-08-87	63 PLN
L JAROSZEWICZ Jgnacy	Wejherowo	11-08-87	78 PLN
P JUSSEAU Maxime	La Crau	21-08-87	74 FLY
P MORRONE Michele	Civitanova Marche	15-07-87	91 IRO
E MORROW L.R. Louis	Krishnagar (India)	31-08-87	94
<i>Il fut évêque durant 48 années, dont 30 à Krishnagar.</i>			
P NAGY János	Odz (Ungheria)	20-07-87	72 UNG
P OLIVA Rafael C.	Mar del Plata	26-07-87	81 ALP
P ORMIŃSKI Stanisław	Wejherowo	13-06-87	75 PLN
L PAGANOTTO Giuseppe	Verona	23-06-87	77 IVO
P POZO GONZALEZ Amador	Orense	27-07-87	58 SLE
P RAMPONI Egidio	Cesenatico	16-07-87	73 ILE
P RATAJCZAK Zygmunt	Klobuck	19-07-87	77 PLO
L RODLER Primo	Pordenone	20-07-87	76 IVE
P SAFARIK José	Piura	09-07-87	81 PER
P SALGADO FUENTES Neftali	Santiago del Cile	02-08-87	48 CIL
P SAUER Johannes	München	23-06-87	58 GEM
L SCHAUER Leopold	Wien	13-06-87	77 AUS
P SERIO Giorgio	Cisternino	04-07-87	93 IME
P SGHERZA Leonardo	Molfetta	17-07-87	75 IME
L SIRENA Giordano	Mogliano Veneto	08-07-87	74 IVE
P SROCYŃSKI Eugeniusz	Czerwińsk	25-08-87	75 PLE
P STEFLI Mario	Trento	18-07-87	61 IVE
P SZYDLIK Henryk	Plock	31-08-87	50 PLE
P ZANNANTONI Angelo	Torino	19-08-87	82 ISU
P ZULLI Gabriele	Elizabeth	21-06-87	73 SUE

